Nations Unies S/PV.6478



Conseil de sécurité

Soixante-sixième année

Provisoire

6478e séance

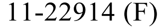
Mercredi 9 février 2011, à 10 heures
New York

Présidente :	Mme Viotti	(Brésil)
Membres :	Afrique du Sud	M. Sangqu
	Allemagne	M. Wittig
	Bosnie-Herzégovine	M. Barbalić
	Chine	M. Li Baodong
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique	Mme Rice
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Araud
	Gabon	M. Moungara Moussotsi
	Inde	M. Manjeev Singh Puri
	Liban	M. Salam
	Nigéria	Mme Ogwu
	Portugal	M. Moraes Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

11-22914 (F)







La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément aux dispositions de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan à participer à la présente séance.

Conformément aux dispositions de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, M. Haile Menkerios, et le Président du Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan, S. E. M. Benjamin Mkapa. Je tiens à saluer la présence dans la salle du Conseil des deux autres membres du Groupe, M. Antonio Monteiro et M. Bhojraj Pokharel.

Conformément aux dispositions de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le chef du Bureau de liaison de l'Union africaine au Soudan, M. Mahmoud Kane, qui va lire par visioconférence une déclaration au nom du Président du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, S. E. M. Thabo Mbeki.

Conformément aux dispositions de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite également le Ministre de la coopération régionale du Gouvernement du Sud-Soudan, M. Deng Alor Kuol.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Haile Menkerios.

M. Menkerios (*parle en anglais*) : Avant-hier, le 7 février, la Commission pour le référendum au Sud-Soudan a officiellement proclamé les résultats définitifs du référendum sur l'autodétermination du Sud-Soudan. Sur près de 4 millions de Sud-Soudanais inscrits sur les listes électorales, 97,58 % ont participé au scrutin, dans un processus qualifié unanimement par tous les observateurs – nationaux, régionaux et internationaux – et par le Groupe du Secrétaire général, de libre, juste et crédible. Une majorité écrasante des votants – 98,83 % – s'est prononcée pour la séparation.

Le jour de l'annonce de ces résultats par la Commission du référendum du Sud-Soudan, le Président Omar al-Bashir a signé un décret confirmant que son gouvernement acceptait les résultats comme l'expression légitime de la volonté de la population du Sud-Soudan, réaffirmant ainsi que le Gouvernement soudanais était prêt à reconnaître la création d'un État indépendant au Sud-Soudan à la fin de la période fixée par l'Accord de paix global, le 9 juillet 2011. Au cours de mon dernier exposé au Conseil (voir S/PV.6468), j'ai rappelé le rôle joué par le Président al-Bashir qui, une semaine avant la tenue du référendum, a effectué une visite historique à Djouba qui a totalement transformé l'atmosphère et a contribué à ce que le processus se déroule dans un climat pacifique et en bon ordre.

Je saisis cette occasion pour souligner l'importance historique de ces événements. Contre toute attente, non seulement le Gouvernement soudanais a contribué au bon déroulement du référendum d'autodétermination au Sud-Soudan, mais le Président al-Bashir et le Parti du congrès national ont maintenant officiellement reconnu la validité et la légitimité de ses résultats. Ils ont ainsi très probablement mis fin, une fois pour toutes, à un des conflits les plus longs et les plus meurtriers d'Afrique. Le 7 février 2011 sera désormais célébré et restera dans l'histoire du Soudan et de l'Afrique comme le jour où la plus longue guerre civile du continent a définitivement pris fin et où l'esprit de paix et de coopération l'a emporté sur l'esprit guerrier.

Ce même esprit a également permis aux parties à l'Accord de paix global de réaliser des avancées importantes, dans le cadre des négociations facilitées par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine présidé par le Président Mbeki, sur toute une série d'arrangements postréférendaires entre les deux États. Je salue la clairvoyance dont ont fait montre les Présidents Mbeki, Buyoya et Abu Bakr dans leur conduite de ce processus important.

Une bonne partie du travail préparatoire est déjà achevée. Les deux parties travaillent avec sérieux et accomplissent des progrès. Plusieurs principes ont été arrêtés en ce qui concerne l'ouverture des frontières, les relations de bon voisinage, la non-ingérence dans les affaires de l'autre État et la reconnaissance de l'interdépendance économique. En matière de sécurité, les deux parties ont défini un large cadre de non-agression et de coopération militaire et ont décidé de

créer des mécanismes conjoints pour gérer leurs relations dans ce domaine, notamment le long de leur frontière commune.

Les parties ont également convenu des grandes lignes d'un règlement de la question de la citoyenneté, entre autres, pour ce qui est du droit de voyager, du droit de résidence, du droit à la propriété et du droit à l'emploi ainsi que de la protection contre le déplacement forcé ou la réinstallation forcée des ressortissants de ces deux États. Concernant l'économie et les ressources pétrolières, les parties s'emploient à trouver des accords mutuellement bénéfiques pour le partage des recettes pétrolières et à définir l'éventail de leurs relations économiques bilatérales. J'espère que la bonne volonté suscitée par le référendum entraînera un regain d'élan permettant aux deux parties à l'Accord de paix global de se mettre rapidement d'accord sur toutes ces dispositions et autres questions postréférendaires.

Je tiens également à féliciter les parties de leurs efforts pour prévenir et contenir la violence dans l'Abyei, notamment les accords passés à Kadugli les 1er et 17 janvier et leur engagement récent de régler le statut de l'Abyei d'ici à la fin du mois de mars. Le Président al-Bashir et le Premier Vice-Président Kiir ont tous deux réaffirmé qu'ils entendaient répondre aux préoccupations des populations locales et faciliter une migration pacifique, tout en s'opposant à toute action unilatérale dans l'Abyei. À la demande des parties, la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) a facilité le transport d'environ 1 280 soldats supplémentaires affectés à des unités mixtes intégrées jusqu'à un point de rencontre dans la zone d'Abyei, et le Conseil de défense conjoint s'est mis d'accord sur leurs lieux de déploiement définitif. J'ai appris ce matin, juste avant d'arriver au Conseil de sécurité, que le déploiement de ces contingents dans leurs différentes bases avait débuté hier.

L'Administration d'Abyei a accepté de retirer du terrain les très controversées unités de police d'Abyei et de les rapatrier en ville, dès que toutes les unités mixtes intégrées auront été déployées dans leurs zones d'affectation respectives, afin de permettre aux Misseriya d'entamer leur migration saisonnière. De leur côté, les Misseriya ont accepté de lever les barrages routiers qui empêchent actuellement les véhicules en provenance du Nord d'accéder au sud de l'Abyei.

De graves problèmes continuent toutefois de se poser. Pour l'instant, ces barrages routiers continuent d'entraver l'acheminement des produits alimentaires et d'autres biens jusqu'à la ville d'Abyei. En dépit des efforts inlassables de la MINUS pour encourager l'amélioration des relations entre les tribus, les tensions persistent dans cette zone. La situation actuelle étant très délicate, j'exhorte les parties à redoubler d'efforts pour maintenir la paix sur le terrain et à tirer parti de la dynamique politique qu'elles ont su instaurer dans d'autres domaines pour régler les problèmes plus profonds qui sous-tendent le conflit dans l'Abyei.

Bien qu'il ne faille pas minimiser l'importance des incidents survenus dans l'Abyei et dans les États de l'Unité et de l'Équatoria occidental, la situation en matière de sécurité dans la zone d'opération de la MINUS a dans l'ensemble été bonne durant la période du référendum. Dans le Sud-Soudan, l'intégration des forces qui s'étaient rebellées contre le Gouvernement du Sud-Soudan au lendemain des élections d'avril 2010 et avaient par la suite bénéficié d'une amnistie se poursuit. Les affrontements entre membres des unités mixtes intégrées des Forces armées soudanaises survenus entre le 3 et le 5 février dans la ville de Malakal et ses alentours, faisant près de 50 victimes civiles et militaires, nous rappellent toutefois combien la situation au Sud-Soudan en matière de sécurité demeure fragile. Elle a facilement été déstabilisée par une initiative un peu hâtive visant à dissoudre les unités mixtes intégrées et j'appelle donc les parties à rester prudentes, à continuer de travailler ensemble et, le cas échéant, à faire appel à la MINUS pour mettre en œuvre les décisions liées au démantèlement des institutions conjointes nées de l'Accord de paix global, telle la dissolution des unités mixtes intégrées.

Je me félicite également que les consultations populaires dans l'État du Nil Bleu aient été menées à bien. Les questions du partage du pouvoir et des richesses, de l'avenir des membres de l'Armée populaire de libération du Soudan originaires du Nord, de la distribution des terres et de l'identité culturelle ont été soulevées au cours de ces consultations et devront figurer à l'ordre du jour des discussions prévues avec le Gouvernement central. Les consultations populaires dans l'État du Kordofan méridional devraient commencer après les élections prévues en mai. L'inscription sur les listes électorales a démarré dans le Kordofan méridional le 24 janvier et devrait prendre trois semaines.

Dans mon dernier exposé au Conseil, j'ai déclaré que le processus de consultations populaires aurait un impact limité s'il n'était pas suivi par la mise en place d'un système national tenant compte de ses conclusions. Il convient de noter que depuis, le Parti du congrès national s'est engagé non seulement à élargir l'assise politique du Gouvernement central, mais également à entamer de vastes consultations sur la future constitution du Nord du Soudan. Même si les partis d'opposition du Nord demandent à débattre de la manière dont cet élargissement serait réalisé, cette ouverture politique est résolument une bonne nouvelle et la MINUS est prête, conjointement avec ses partenaires – en particulier le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, qui est chargé de faciliter un tel processus –, à appuyer tout processus politique qui aboutirait à la consolidation des acquis démocratiques obtenus durant la période de mise en œuvre de l'Accord de paix global, qui sont essentiels au maintien de la stabilité au Nord du Soudan.

Le processus pour déterminer la future présence des Nations Unies et son rôle éventuel au Nord du Soudan et au Sud-Soudan ainsi qu'entre le Nord et le Sud a été lancé. En ce qui concerne le Sud, le Gouvernement du Sud-Soudan a indiqué qu'il accueillerait favorablement un engagement de l'ONU à l'appui de la consolidation de la paix, du renforcement des capacités des nouvelles institutions publiques et de la gestion des frontières. L'évaluation technique de ces besoins débutera incessamment dans le courant de ce mois. S'agissant du Nord, nous examinons actuellement avec les autorités les domaines dans lesquels elles souhaitent recevoir une coopération de la part de l'ONU à l'avenir. L'éventuelle participation de l'ONU ou d'une tierce partie à la mise en œuvre des dispositions postréférendaires arrêtées par les deux États – concernant, entre autres, l'Abyei ou la frontière – est à l'ordre du jour des pourparlers en cours entre les deux parties. Nous tiendrons le Conseil régulièrement informé des décisions prises par les parties à ce sujet.

Le Soudan nous offre un exemple de la façon dont on peut surmonter des décennies de guerre en faisant prévaloir l'esprit de paix. Le Parti du Congrès national et le Mouvement populaire de libération du Soudan et leurs dirigeants – le Président Omar Hassan al-Bashir et Salva Kiir Mayardit – méritent d'être félicités pour ce résultat, sur lequel nous devons faire fond. Le Nord et le Sud doivent maintenant s'efforcer de consolider la paix et de tenir les promesses faites à leur populations – à savoir mettre en place une gouvernance démocratique efficace et responsable, relancer le développement économique et fournir les services sociaux, encourager la diversité sociale et culturelle, protéger durablement les droits démocratiques et les libertés, et coopérer étroitement en tant que voisins à la réalisation de tous ces objectifs. En tout cas, leur action vient juste de commencer, tout comme d'ailleurs celle qui consiste à les appuyer efficacement.

J'encourage les dirigeants soudanais du sud comme du Nord à maintenir l'esprit inspiré par le bon déroulement du référendum lorsqu'il s'agira de s'attaquer aux tâches qui les attendent. Il s'agit d'une ère nouvelle et historique pour le Soudan, d'une aube nouvelle qui, mise à profit, peut mener à une paix et à des progrès durables au Soudan et contribuer aux mêmes résultats dans la région immédiate et dans l'ensemble du continent.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Menkerios de son exposé.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Benjamin Mkapa, Président du Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan.

M. Mkapa (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner l'occasion de prendre la parole devant le Conseil au sujet du processus référendaire au Sud-Soudan.

Nous rentrons juste de Khartoum où les résultats définitifs du référendum d'autodétermination ont été annoncés par la Commission du référendum du Sud-Soudan. Près de 99 % des électeurs ont opté pour la sécession du Sud.

Le référendum a constitué une étape décisive sur la voie d'une paix durable au Soudan, telle qu'établie par l'Accord de paix global signé par le Gouvernement soudanais et le Mouvement populaire de libération du Soudan en 2005. En juillet dernier, les deux parties ont écrit au Secrétaire général pour lui demander que l'ONU fournisse la principale mission de surveillance du référendum au Sud-Soudan. En septembre, le Secrétaire général a crée notre groupe composé de trois membres chargé de surveiller et d'évaluer le processus référendaire du Sud-Soudan et de la région de l'Abyei.

Nous avons été honorés que l'on nous confie cette mission à un moment historique de l'histoire du Soudan. Nous nous sommes rendus à cinq reprises dans ce pays, et nous y avons ouvert un bureau d'appui et

des bureaux locaux dans tout le pays. Le Groupe est parvenu à la conclusion que les résultats du référendum reflétaient la volonté de population sud-soudanaise et que le processus référendaire a été libre, juste et crédible. Nous félicitons le peuple soudanais pour l'enthousiasme, la dignité et la patience dont il a fait montre et qui ont permis au processus d'être pacifique et de se dérouler dans les délais.

Quand le Groupe a fait le dernier point de la situation au Conseil (voir S/PV.6468), le scrutin venait de s'achever et le décompte des voix dans le Nord, dans le sud et dans les bureaux de vote ouverts à l'étranger avait commencé. Le Groupe et son personnel ont surveillé le dépouillement des votes et la transmission de documents sensibles dans l'ensemble du pays, et aussi à l'étranger. La Commission du référendum du Sud-Soudan et le Bureau ont annoncé les premiers résultats dans les délais prévus. La Cour suprême a confirmé qu'elle n'a été saisie d'aucun appel remettant en cause le résultat.

Le Groupe a procédé à l'évaluation du processus référendaire sur la base de critères stipulés par la loi sur le référendum concernant le Sud-Soudan, dont, entre autres, un environnement et des conditions de sécurité propices au libre exercice du droit à l'autodétermination; la liberté d'expression; la présence et la participation d'observateurs nationaux et internationaux; la liberté de réunion et de mouvement; et la sensibilisation des électeurs au processus.

Le Groupe est d'avis que le processus référendaire s'est déroulé dans la plus grande transparence. Les organisations de la société civile y ont largement pris part. Les déclarations publiques des hauts responsables du Gouvernement dans le Nord et dans le Sud ont été extrêmement encourageantes et ont été relayées librement par les médias.

Il y a eu quelques problèmes. L'absence de progrès s'agissant des dispositions postréférendaires indique que les électeurs se sont prononcés dans une situation d'incertitude politique, et que des programmes de sensibilisation des électeurs ont parfois fait défaut. Un certain nombre d'incidents sur le plan de la sécurité, sans lien direct avec le référendum, ont eu lieu lors des opérations d'inscription et au cours du scrutin. Quelques cas d'intimidation de personnes qui souhaitaient s'inscrire, de journalistes, de militants politiques et des droits de l'homme ont été signalés. Il s'agissait toutefois d'incidents isolés et, de l'avis du Groupe, aucun n'a concrètement nuit à la crédibilité du processus.

Le Groupe rend hommage à la Commission du référendum du Sud-Soudan, à son bureau et à tout le personnel qui a participé à l'organisation du référendum pour avoir su relever les nombreux défis rencontrés alors qu'ils veillaient au bon déroulement du référendum. Nous félicitons aussi la Mission des Nations Unies au Soudan, la Division intégrée de l'appui aux référendums et aux élections et les autres conseillers électoraux internationaux, les groupes d'observateurs nationaux et internationaux et donateurs de leur concours à la réalisation de cet objectif.

Le Groupe reconnaît et salue le rôle décisif joué par le Président Omar al-Bashir et le Premier Vice-Président Salva Kiir Mayardit. Ils ont fait preuve de courage et d'engagement politique pour veiller à ce que soit franchie une étape décisive du processus de paix.

La tâche des parties n'est pas terminée. Nous exhortons toutes les parties à l'Accord de paix à profiter de l'élan créé par le bon déroulement du référendum pour parvenir à un accord durable sur les dispositions postréférendaires, afin que les populations du Nord et du Sud-Soudan puissent vivre côte à côte dans la coopération, la sécurité et la dignité. Le Groupe souligne aussi qu'il importe de continuer à assurer la protection de tous les civils soudanais, aussi bien les Nordistes que les Sudistes.

Aux termes de l'Accord de paix global, le référendum de l'Abyei devait se tenir en même temps que celui du Sud-Soudan. Le Groupe regrette que cela n'ait pas été le cas. La Commission pour le référendum dans l'Abyei doit encore être constituée, et il n'y a pas d'accord concernant ceux qui seraient autorisés à voter. Des affrontements meurtriers ont eu lieu dans cette région, ce qui a compliqué encore davantage les choses. Le Groupe exhorte les deux parties à l'Accord de paix global à trouver rapidement un règlement durable concernant l'Abyei. Nous demandons aux populations de la région de faire preuve de patience et de tolérance jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée.

Le référendum n'est pas une fin en soi. L'application des résultats annoncerait l'avènement d'un nouvel ordre politique dans le Nord et le Sud. Voilà pourquoi nous demandons instamment à la communauté internationale de poursuivre son engagement politique et de redoubler d'efforts pour aider le Soudan dans les mois à venir et les nouvelles entités qui émergeront à l'issue de la période

intérimaire. Ce n'est que par ce type d'engagement actif que cet ordre politique pourra être durable.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Mkapa de son exposé.

Je donne maintenant la parole à S. E. l'Ambassadeur Mahmoud Kane, chef du Bureau de liaison de l'Union africaine au Soudan **.**

M. Kane (*parle en anglais*) : S. E. M. Thabo Mbeki, Président du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour le Soudan aurait bien souhaité prendre la parole à la présente séance importante du Conseil de sécurité. Il a malheureusement dû se rendre au Ghana pour honorer des engagements qu'il avait pris auparavant, et m'a demandé de prononcer en son nom la déclaration suivante, ce que je fais volontiers.

> « Le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine (UA) pour le Soudan voudrait remercier une fois encore le Conseil de nous donner l'occasion de prendre de nouveau la parole devant ses membres. La présente séance nous permet de féliciter de nouveau le peuple soudanais du succès du référendum au Sud-Soudan.
>
> Notre groupe a eu l'honneur d'observer en direct le vote du peuple du Sud-Soudan. Compte tenu de l'importance historique du référendum, il était absolument essentiel qu'il se déroule de façon crédible et pacifique. Selon nos propres observations, qui rejoignent celles du Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan, dirigé par le Président Benjamin Mkapa, ainsi que d'autres observateurs nationaux et internationaux, le référendum a répondu à tous les critères de légitimité. Ainsi, aucune remise en question de ses résultats n'est possible.
>
> Heureusement, en raison de cela, le Gouvernement soudanais a dûment accepté les résultats. Par ce référendum, les populations du Nord du Soudan et du Sud-Soudan ont décidé de clore le chapitre d'animosité et de conflit de leur histoire. Nous sommes confiants qu'ils ne se feront plus la guerre. À ce propos, nous tenons une fois encore à féliciter le peuple soudanais, leurs partis politiques et leurs dirigeants, y compris en particulier le Président Omar Hassan al-Bashir et le Premier Vice-Président Salva Kiir Mayardit, pour leur courage, leur détermination et leur attachement sans faille à la paix.

Nous réitérons également nos félicitations à la Commission du référendum du Sud-Soudan, à la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) et au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haile Menkerios, pour tout ce qu'ils ont fait pour assurer le succès du référendum. Nous tenons aussi à remercier le reste de la communauté internationale pour les ressources mises à disposition afin d'aider à financer le référendum.

Il y a 10 jours, la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, réunie à Addis-Abeba (Éthiopie), a adopté à l'unanimité une déclaration solennelle sur le Soudan. Elle comprenait les termes suivants :

> "Le Soudan est un pays de la plus haute importance pour le continent africain. Il symbolise la diversité de notre continent, rassemblant diverses populations dans un mélange de plusieurs cultures. La réalisation de la paix, de la démocratie et du développement au Nord et au Sud-Soudan contribuera, à n'en pas douter, au décollage de l'ensemble du continent. La capacité du Soudan à surmonter les redoutables obstacles qui se dressent sur son chemin témoigne de la capacité de l'Afrique à régler ses conflits et à réaliser nos objectifs communs. Inversement, l'Afrique ne peut se permettre de voir le Soudan plonger à nouveau dans la tourmente […]
>
> Nous exprimons la solidarité de l'Afrique avec l'ensemble du peuple soudanais et souhaitons également la bienvenue au Nord et Sud-Soudan; nous nous félicitons de la situation postréférendaire émergente, comme éléments essentiels du projet d'intégration africaine en cours. Ayant réalisé la paix, le peuple soudanais est maintenant en mesure de participer pleinement en tant qu'acteur à part entière et bénéficiaire de l'entreprise africaine commune de prospérité partagée et d'unité continentale."

Dans le cadre de l'engagement de l'Afrique à aider le peuple soudanais à atteindre ces objectifs dans les mois à venir, notre groupe

continuera de faciliter la négociation pour régler les questions en suspens ayant trait à la mise en œuvre de l'Accord de paix global. Il s'agit, entre autres, de l'Abyei, de la démarcation de la frontière Nord-Sud, du règlement des différends concernant les zones contestées le long de cette frontière, et de l'achèvement des processus de consultation populaire dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu. Nous travaillons au sein d'un partenariat exemplaire avec la MINUS et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haile Menkerios, sur toutes ces questions.

Nous continuons également de faciliter les négociations entre les parties sur les dispositions postréférendaires, notamment pour ce qui est de la coopération économique, de l'allégement de la lourde et insupportable dette du pays, de la sécurité, de la citoyenneté et des relations entre les peuples dans le cadre de deux États viables s'appuyant mutuellement. Nous sommes ravis de faire savoir au Conseil que les parties soudanaises ont fait des progrès considérables sur la voie d'un accord définitif sur ces questions.

Le Conseil se souviendra qu'en décembre 2009, nous sommes intervenus ici (voir S/PV.6251) pour informer le Conseil de l'adoption, le 29 octobre 2009, du rapport et des recommandations du Groupe de haut niveau de l'Union africaine sur le Darfour par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. L'une des recommandations les plus importantes, qui est devenue la politique de l'Union africaine pour le règlement du conflit au Darfour, était que seul un processus de négociation inclusif, où toutes les circonscriptions du Darfour seraient représentées, déboucherait sur l'accord durable et global indispensable. Cela traduisait très ouvertement ce que réclamaient les diverses circonscriptions du Darfour.

Le peuple du Darfour continue d'exiger un processus politique inclusif lui permettant de décider de son propre avenir, y compris par des négociations avec le Gouvernement soudanais. Lors des réunions successives du Forum consultatif sur le Soudan, en mai, juillet et novembre 2010, l'Union africaine, l'ONU et les autres partenaires internationaux ont donné un aval consensuel à cette démarche. Par conséquent, afin de mettre en œuvre la décision prise par l'Union africaine et le peuple du Darfour il y a 15 mois, nous entamerons très bientôt, en collaboration avec l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), le processus politique qui débouchera sur une conférence ouverte à tous les Darfouriens, qui discuteront par la suite avec le Gouvernement soudanais. À cet égard, nous tiendrons dûment compte du résultat des négociations de paix de Doha.

Par ailleurs, à ce propos, notre groupe et la MINUAD se sont accordés et travaillent avec le Gouvernement soudanais pour créer l'environnement propice au succès du processus politique au Darfour, comme c'était le cas lorsque nous avons discuté avec le peuple du Darfour, au moment de préparer notre rapport et nos recommandations en 2009. Avec le Représentant spécial conjoint, M. Ibrahim Gambari, nous sommes déterminés à faire de notre mieux pour qu'un accord politique global pour le Darfour soit conclu avant la fin de la période de transition de l'Accord de paix global, le 9 juillet. Cela est essentiel pour l'avenir du Nord du Soudan, voire des deux États qui seront constitués cinq mois après la sécession du Sud.

Tout au long de la période au cours de laquelle l'Accord était en vigueur, le Président al-Bashir et le Premier Vice-Président Kiir ont fait montre de courage personnel et politique, de sagesse politique et de bonne foi. Nous sommes tout à fait confiants qu'avec leurs gouvernements respectifs et l'ensemble du peuple soudanais, ils continueront de faire tout ce qui est nécessaire pour relever les divers défis auxquels le Soudan est confronté. À cet égard, c'est avec plaisir que nous rassurons le Conseil sur le fait que ces dirigeants et leurs collègues sont tout à fait conscients des problèmes auxquels ils sont confrontés et y réagissent positivement, car ils ont une meilleure connaissance du Soudan que nous, les non-Soudanais. Notre tâche est donc de les aider de notre mieux à y faire face. Nous sommes très heureux de la coopération qu'ils nous ont apportée à cet égard.

Nous sommes convaincus que le Conseil continuera de fournir une assistance précieuse au peuple soudanais au cours des prochains mois, qui seront historiques pour son pays.

En outre, nous sommes très heureux que l'Afrique se tienne prête à aider les deux États africains qui verront le jour après le 9 juillet à relever les défis de l'édification de la nation qui sont encore plus grands que ceux auxquels ils se heurtent aujourd'hui.

Nous sommes par ailleurs certains que le Conseil de sécurité usera de son influence pour encourager lui aussi le reste de la communauté internationale à continuer d'appuyer les peuples du Nord et du Sud-Soudan afin de les aider à instaurer deux États viables. »

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Kane de la déclaration dont il vient de donner lecture au nom du Président Mbeki.

Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan.

M. Osman (Soudan) (*parle en anglais*) : Le Ministre soudanais des affaires étrangères, M. Ali Karti, qui devait assister à la séance ce matin, transmet ses salutations au Conseil de sécurité. Le Ministre Karti ne peut être présent en raison d'un problème d'avion. Je vais prononcer la déclaration suivante en son nom.

(*l'orateur poursuit en arabe*)

« Je tiens tout d'abord à féliciter très chaleureusement nos frères du Sud-Soudan. Je suis fier d'indiquer qu'hier les dirigeants et le peuple soudanais ont de manière remarquable montré l'exemple en honorant leurs engagements et leurs promesses et ont, par la voix de notre président, accepté le résultat du référendum. Ils ont ainsi suivi la parole de Dieu, "Soyez fidèles à vos engagements, car vous aurez à en rendre compte" (*Le Coran, XVII:34*).

Les autorités soudanaises ont tenu leur promesse sur cette question hautement stratégique, elles ont honoré leur engagement et ont ainsi fait montre de la plus haute noblesse, comme l'a déclaré le Président Omar al-Bashir. Le fait d'avoir tenu cet engagement ne devrait-il pas être récompensé par le Conseil de sécurité et par tous les membres de la communauté internationale? Ces promesses tenues ne devraient-elles pas donner lieu à une nouvelle manière de voir les choses, à une nouvelle perception dans laquelle la communauté internationale reverrait sa position vis-à-vis du héros de la paix? Ce héros est le Président al-Bashir, selon les propos mêmes de Salva Kiir, Premier Vice-Président de la République et Président du Gouvernement du Sud. Je suis convaincu que tel est ce que fera le Conseil, encourageant ainsi la recherche de la paix, de la sécurité et de la stabilité, qui est sa tâche la plus noble.

Hier, tous les membres du Conseil ont suivi le résultat du référendum sur l'autodétermination du Sud-Soudan. Ce référendum était l'un des éléments les plus importants et les plus précieux de l'Accord de paix global, la dot de l'autodétermination du Sud. En d'autres termes, l'unité du Soudan a été sacrifiée au profit de la paix, de la stabilité et du respect de la volonté de nos frères du Sud-Soudan – des frères qui ont exercé leur droit à l'autodétermination conformément à l'Accord.

Les membres du Conseil le savent, la Commission du référendum du Sud-Soudan a annoncé le résultat du référendum le jour prévu, le matin du lundi 7 février. Une cérémonie officielle a eu lieu en présence de notre président, M. Omar Hassan Ahmed al-Bashir, qui a été le premier à consacrer le résultat. Avec 98,8 % de votes pour, l'issue du référendum traduit une préférence claire pour l'option de la sécession.

Le Président de la Commission du référendum du Sud-Soudan a remis les résultats au Président, à son Premier Vice-Président, M. Salva Kiir Mayardit, et à l'autre Vice-Président, M. Ali Osman Taha. Ces résultats ont ensuite été ratifiés par le Gouvernement, réuni en urgence. Au nom du Gouvernement soudanais, le Président a salué ces résultats et a réaffirmé que le Soudan souhaitait vivement développer avec le Sud des relations fraternelles fondées sur l'intégration, la coopération et la coexistence pacifique et stable pour répondre aux aspirations du Sud aussi bien que du Nord.

Le Président a également déclaré que le Nord aiderait le Sud naissant à se construire. Il a précisé que le Nord participerait aux activités de formation et de renforcement des capacités dans tous les domaines. Il a ajouté que le renforcement des capacités du Sud permettrait également de renforcer les capacités du Nord. Il a affirmé que l'état d'esprit qui avait prévalu pendant le

déroulement du référendum permettrait également de régler toutes les questions encore en suspens entre les deux parties.

Ces cinq dernières années, nous avons toujours déclaré au Conseil que nous continuerions d'honorer tous nos engagements en vertu de l'Accord de paix global, dont le référendum sur l'autodétermination du Sud-Soudan. Aujourd'hui, nous affirmons ici même que nous avons intégralement tenu notre promesse. Nous l'avons fait car nous sommes convaincus que l'unité ne peut être imposée à la population et que la paix est primordiale. La paix doit primer sur l'unité, pour autant que tel soit le souhait de nos frères du Sud.

C'est dans cet esprit et avec la même détermination que je réaffirme devant le Conseil que la sécession du Sud-Soudan ne signifie en aucun cas que nous allons ériger un mur géographique qui séparera le Nord du Sud ou rompre les liens et les relations qui unissent le Nord et le Sud.

Bien au contraire, elle signifie seulement un nouveau départ vers une nouvelle période de coopération étroite entre le Nord et le Sud, une coopération qui reflétera les intérêts communs et les besoins réciproques des deux parties.

Depuis cette tribune, je voudrais féliciter la Commission pour le référendum au Sud-Soudan. Ce mécanisme national a exercé ses fonctions de façon exemplaire, et cela a été certifié par tous les observateurs nationaux, régionaux et internationaux qui ont surveillé le processus d'inscription des électeurs et le référendum lui-même, malgré toutes les difficultés auxquelles la Commission s'est heurtée, compte tenu notamment des délais très courts.

Nous tenons également à remercier tous les partenaires internationaux : la communauté internationale et l'Organisation des Nations Unies, représentée par la Mission des Nations Unies au Soudan; le Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan, dirigé par M. Benjamin Mkapa; et le Conseil de sécurité qui a continué à suivre de très près toutes les étapes du référendum afin d'assurer la mise en œuvre de l'Accord de paix global. Nous remercions également le groupe des sages de l'Union africaine, dirigé par le Président Thabo Mbeki, de ses efforts et de ses initiatives visant à aplanir les divergences entre les deux parties au sujet des questions restantes.

Nous déclarons au Conseil qu'avec la même détermination, la même crédibilité et la même transparence, nous poursuivrons nos efforts afin de parvenir à un règlement objectif de toutes les questions en suspens, y compris la situation dans la région d'Abyei. Inutile de dire que la situation dans cette région n'est pas simplement une question de démarcation des frontières administratives sur le terrain ou une question de répartition des ressources ou des richesses. Il en va de l'avenir des deux plus grands groupes ethniques de cette région, la tribu des Dinka Ngok et la tribu des Misseriya.

Cette région a toujours été une passerelle qui a relié le Nord et le Sud. Compte tenu de cette coexistence et de cette interaction tribale tout au long de l'histoire, il faudra, pour traiter de cette question, que nous adoptions une approche globale fondée sur la sagesse et la raison en vue d'instaurer une paix et une stabilité durables. Nous tenons également à affirmer que la poursuite des négociations au plus haut niveau entre les deux parties, et leur volonté de parvenir à un règlement sont la seule garantie permettant d'éliminer les tensions dans cette région importante afin qu'elle ne devienne pas le théâtre de nouveaux affrontements.

En ce qui concerne le Darfour, le Gouvernement soudanais a toujours affirmé franchement que sa politique vise à résoudre le conflit – et non pas à le gérer – par le biais de négociations afin d'atteindre un règlement politique global, comme nous l'avons fait pour le Sud-Soudan. Je voudrais réaffirmer notre position : nous appuyons fermement tous les efforts déployés par l'intermédiaire de la médiation à Doha sous les auspices du Gouvernement frère du Qatar et avec l'appui de l'Union africaine et de l'Organisation des Nations Unies.

Toutefois, afin de garantir la participation de la majorité des citoyens du Darfour au règlement pacifique de la question et pour parvenir à une paix durable, le Gouvernement a adopté une stratégie pour la paix au Darfour, une stratégie actuellement appliquée régulièrement,

en étroite coopération avec l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Comme les membres du Conseil le savent, un aspect important de cette stratégie consiste à promouvoir le processus de paix de l'intérieur afin qu'il fonctionne de manière complémentaire aux négociations de Doha et se déroule en parallèle grâce à l'achèvement du processus de dialogue au Darfour.

À cette fin, nous avons mis en place un groupe de travail conjoint auquel participent la MINUAD et le Gouvernement soudanais, et ce groupe continue de procéder aux préparatifs et d'assurer la coordination des travaux afin que toute la population du Darfour puisse participer au processus politique de l'intérieur, notamment à la suite des dernières élections qui ont été organisées en avril dans le pays et au cours desquelles des représentants ont été élus à l'Assemblée nationale et dans les assemblées provinciales des trois États du Darfour. Cela a donné une légitimité à ces représentants authentiques de la population du Darfour. C'est pourquoi nous réaffirmons l'importance du dialogue Darfour-Darfour, l'un des piliers les plus importants pour réaliser une paix durable.

Avant de conclure, j'aimerais lancer un appel à tous les membres du Conseil de sécurité et à tous les pays donateurs pour qu'ils accordent une assistance économique aux deux parties du Soudan, le Nord et le Sud. Je leur demande également d'annuler les dettes du Soudan afin que nos frères du Sud puissent édifier la nation naissante, et aussi pour indemniser le Nord suite aux conséquences économiques de la sécession du Sud. Je lance à cet égard un appel énergique pour que soient réexaminées, revues et levées les sanctions économiques imposées au Soudan. La stabilité économique du Nord, c'est aussi la stabilité économique du Sud. Comme le Premier Vice-Président de la République et Chef du Gouvernement du Sud, M. Salva Kiir, l'a dit lundi 7 février au cours d'une réunion du Gouvernement à Khartoum, toute menace contre le Nord constitue également une menace contre le Sud, et vice-versa. Il n'y a pas de menace plus grande que les circonstances économiques difficiles que l'on constate dans les deux parties du Soudan.

Enfin, encore une fois, nous félicitons nos frères du Sud-Soudan de leur choix. Entre-temps, nous réaffirmons que la paix est une et indivisible, et le Gouvernement soudanais attend avec intérêt que se concrétise la vision d'un pays frère stable et sûr dans le Sud. Nous mettrons tout en œuvre, et avec la plus grande détermination, pour atteindre cet objectif.

Nous sommes convaincus que tout comme nous, nos frères du Sud ont conscience du caractère nécessaire de la coopération et de l'intégration dans le contexte actuel. En effet, ce sont désormais des impératifs, en cette époque de mondialisation, essentiellement caractérisée par la nécessité où se trouvent les petites entités d'opter pour l'intégration afin de pouvoir tirer parti des possibilités qu'offre la mondialisation et relever les défis qui y sont associés. Il ne fait aucun doute que l'intégration permettrait de renforcer les liens économiques et sociaux entre nos deux pays et servirait les intérêts de nos peuples et, partant, ceux de notre région, et même ceux du continent africain tout entier. »

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant du Soudan de la déclaration qu'il vient de faire au nom du Ministre des affaires étrangères du Soudan, S. E. M. Ali Karti.

Je donne maintenant la parole au Ministre de la coopération régionale du Gouvernement du Sud-Soudan, S. E. M. Deng Alor Kuol.

M. Deng Alor Kuol (*parle en anglais*) : Je suis très reconnaissant de cette occasion qui m'est donnée de prendre la parole devant le Conseil après l'annonce officielle des résultats définitifs du référendum au Sud-Soudan et d'exposer les vues du Gouvernement du Sud-Soudan au nom de tout notre peuple.

Madame la Présidente, je tiens à vous remercier d'avoir convoqué cette séance juste après l'annonce des résultats définitifs. C'est une indication de l'appui que le Conseil continue d'apporter à la pleine mise en œuvre de l'Accord de paix global et de sa détermination de maintenir son engagement en faveur du maintien de la paix et de la stabilité au Soudan.

Je voudrais remercier les membres du Conseil des efforts inlassables qu'ils n'ont cessé de déployer à cet égard. Je voudrais également dire, au nom de mon gouvernement, que nous savons gré à l'Organisation des Nations Unies, et en particulier à la Mission des

Nations Unies au Soudan et au Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan, d'avoir permis que le référendum au Sud-Soudan se déroule dans le calme et la sécurité.

Le calme dans lequel s'est tenu le référendum et le fait que les délais ont été tenus représentent une victoire d'importance historique dont nous pouvons tous être fiers. Elle est à mettre au crédit de l'Organisation des Nations Unies et du Gouvernement du Sud-Soudan et des moyens mis en œuvre. Surtout, elle témoigne de la maturité de tous nos concitoyens et de leur détermination d'exercer leur droit à l'autodétermination. Le Gouvernement du Sud-Soudan est satisfait de ce que le référendum se soit déroulé dans le calme et de ce que ses résultats traduisent fidèlement la volonté démocratique du peuple du Sud-Soudan. À présent, nous pouvons dire avec assurance que le peuple s'est exprimé et qu'il a voté sans ambigüité pour l'établissement d'un État indépendant au Sud-Soudan.

Dans ce contexte, le Gouvernement du Sud-Soudan demande au Conseil et à la communauté internationale de reconnaître sans tarder les résultats du référendum afin de permettre la constitution, le 9 juillet, d'un État indépendant au Sud-Soudan, puis de reconnaître et d'accepter dès sa constitution l'État indépendant qui en procédera. À cet égard, nous nous réjouissons de ce que le Président Omar Hassan al-Bashir et le Gouvernement soudanais aient officiellement accepté les résultats définitifs du référendum et qu'ils aient déclaré leur intention de veiller à ce que les deux États soient solidaires et vivent en paix l'un avec l'autre dès la fin de la période intérimaire prévue par l'Accord de paix global. Nous tenons également à saluer la contribution des habitants du Nord du Soudan au bon déroulement du référendum et leur concours à l'acceptation des résultats. En outre, nous notons les mesures déjà prises par les membres de la communauté internationale en vue de l'allègement de la dette de la République du Soudan et nous les en félicitons.

Il va s'agir maintenant de mener à bien l'application des dispositions restantes de l'Accord de paix global, auquel nous restons pleinement attachés. Notre plus haute priorité demeure l'instauration d'une paix viable et durable dont puissent jouir tous les habitants du Soudan. Par conséquent, nous sommes prêts à reprendre activement le dialogue avec notre partenaire, le Parti du congrès national, sur les questions postréférendaires fondamentales telles que les recettes pétrolières, la citoyenneté, la protection de nos populations et la sécurisation des frontières. Il sera essentiel de tirer au clair toutes les questions en suspens dans l'intérêt de la stabilité et de la poursuite des progrès dans la région, même si en vertu de l'Accord de paix global, le règlement de ces questions n'est pas une condition préalable à la constitution d'un État indépendant au Sud-Soudan, qui deviendra réalité à la fin de la période intérimaire.

Même si nous sommes appelés à suivre des voies différentes, les deux parties sont conjointement responsables, vis-à-vis de tous les peuples du Soudan, de veiller à ce que leur avenir soit pacifique et prospère. À notre avis, cela passe par l'établissement de relations de respect mutuel et de coopération entre le Nord du Soudan et le Sud-Soudan. Nous n'avons aucun intérêt à voir ressurgir les hostilités et les divisions du passé. Notre vœu le plus cher est de voir le Nord et le Sud coexister pacifiquement, afin de permettre à tous nos peuples de vivre en sécurité et de connaître la prospérité. Nous nous réjouissons de l'appui continu du Conseil de sécurité à ce processus.

Le Gouvernement du Sud-Soudan tient à dire, au nom de la population de l'Abyei, sa profonde déception face à l'absence de référendum sur l'Abyei, tel que prévu par l'Accord de paix global. Les clauses du Protocole d'Abyei et du jugement rendu par la Cour permanente d'arbitrage énoncent clairement les obligations juridiques des deux parties à l'Accord de paix global en ce qui concerne Abyei. Même si des mesures ont été prises suite aux déplorables incidents survenus récemment, il est clair qu'il faut trouver une solution définitive et viable à la question de l'Abyei, et ce, sans tarder.

À la dernière réunion de la présidence, le Nord du Soudan et le Sud-Soudan se sont engagés à conclure rapidement un accord relativement à l'Abyei. Nous restons prêts à nous mettre immédiatement au travail, avec le Parti du congrès national, pour sortir de l'impasse. À notre avis, l'alternative reste la suivante : soit organiser un référendum conformément aux dispositions de l'Accord de paix global, soit transférer la région de l'Abyei au Sud-Soudan par décret présidentiel.

Pour sa part, le Sud est pleinement disposé à respecter et à protéger les droits de pâturage des nomades misseriya et des autres éleveurs du Sud-Soudan. Ces droits seront respectés, quel que soit le statut de l'Abyei. En dépit des difficultés auxquelles

nous nous heurtons à ce sujet, nous restons optimistes : moyennant l'appui continu du Président Mbeki, de l'Envoyé spécial des États-Unis, le général Scott Gration, et du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, nous sommes convaincus que la question de l'Abyei pourra être réglée définitivement.

Le Gouvernement du Sud-Soudan se félicite du début des consultations populaires dans la région du Nil Bleu et demande qu'un processus similaire soit également amorcé dans le Kordofan méridional. Nous sommes résolus à aider nos partenaires du Parti du congrès national à trouver un règlement politique juste et équitable au Darfour. Nous estimons que toutes les parties doivent participer aux négociations. Nous ne sommes pas favorables à une solution militaire : il n'est pas dans l'intérêt du Sud-Soudan d'encourager la guerre où que ce soit au Soudan; nous goûtons actuellement aux fruits de la paix, et nous souhaitons qu'il en aille de même pour tous nos frères et sœurs du Darfour et de toutes les régions du pays.

Maintenant que la tâche immense de préparation du référendum est derrière nous, le Gouvernement du Sud-Soudan se prépare activement à assumer les responsabilités liées à la gestion d'un État en poursuivant ses efforts en matière de bonne gouvernance, de renforcement des institutions et de mise en place d'une démocratie multipartite. Le calme dans lequel s'est déroulé le référendum a montré ce dont nous étions capables en même temps que la maturité de nos concitoyens.

Nous avons d'ores et déjà mis en place un comité technique chargé d'examiner la constitution provisoire du Sud-Soudan. Une assemblée constituante sera convoquée par la suite. Une fois l'indépendance effective, le Gouvernement du Sud-Soudan formera un gouvernement d'unité nationale rassemblant toutes les tendances politiques, promulguera une nouvelle constitution et organisera des élections nationales.

Toujours après l'indépendance, le Gouvernement du Sud-Soudan présentera également sa demande d'admission aux organisations régionales et internationales et aux institutions financières internationales pertinentes. Le Sud-Soudan passera en revue les traités, conventions et accords internationaux auxquels il compte adhérer une fois l'État constitué, en accordant une attention toute particulière aux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et au droit international humanitaire. Bien entendu, indépendamment de l'état d'avancement du processus d'adhésion aux traités, le nouvel État entend respecter les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et les droits et obligations consacrés par tous les instruments internationaux pertinents du droit relatif aux droits de l'homme.

Le Gouvernement du Sud-Soudan continuera de lutter avec énergie contre la corruption et prendra toutes les mesures nécessaires pour y mettre fin. Nous sommes également déterminés à appliquer les normes internationales en matière de droits de l'homme dans le cadre de nos structures nationales et de nos institutions publiques. Le Sud-Soudan ne sera pas simplement le plus jeune État du monde, il en sera également la plus jeune démocratie, avec un gouvernement que nous concevrons comme le fidèle reflet de la volonté du peuple.

Dans cet effort, nous nous félicitons particulièrement de l'appui de la communauté internationale. Le Gouvernement du Sud-Soudan salue notamment le rôle décisif joué par la Mission des Nations Unies au Soudan dans la tenue du référendum et le maintien de la sécurité aux frontières. Le Gouvernement du Sud-Soudan souhaite voir maintenir la présence des Nations Unies au Sud-Soudan après juillet 2011. Il entend participer à toutes les discussions engagées officiellement ou officieusement autour de la définition du mandat lié au maintien de la présence des Nations Unies.

Nous estimons que le rôle de maintien de la paix des Nations Unies après le mois de juillet devra consister essentiellement en une action de maintien de la paix et de la sécurité dans les régions frontalières. Il devra également porter sur la fourniture d'une assistance humanitaire aux Sud-Soudanais quittant le Nord pour retourner chez eux. Même si nous considérons qu'il incombe au premier chef au Sud-Soudan d'assurer la protection de ses civils, nous pensons que l'ONU et la communauté internationale ont éventuellement un rôle complémentaire à jouer dans ce domaine, en raison notamment des risques de troubles dans les zones frontalières et de la nécessité d'assurer la protection des rapatriés.

L'objectif principal du Gouvernement du Sud-Soudan sera de veiller à ce que l'ordre et la paix règnent dans le pays grâce au développement économique du Sud-Soudan. Il s'emploiera pour ce faire à mettre en place les ressources humaines et les infrastructures nécessaires. Nous nous réjouissons, à cet égard, de l'appui de la communauté internationale à

la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement du Sud-Soudan.

Nous nous associons aux appels en faveur de la tenue d'une conférence des donateurs destinée à encourager un effort cohérent et concerté de la part de tous les donateurs potentiels. Le Gouvernement du Sud-Soudan serait heureux d'un effort supplémentaire de coordination de cette assistance de la part des donateurs. Il envisage également de demander l'inscription de la question du Sud-Soudan à l'ordre du jour de la Commission de consolidation de la paix. Nous aviserons en temps voulu dans le cadre d'une approche coordonnée et globale des questions liées à la sécurité, à la paix et au développement au Sud-Soudan. Par ailleurs, le Gouvernement du Sud-Soudan souhaiterait également que la question de la dette extérieure du Soudan soit examinée rapidement par la communauté internationale.

Bien entendu, il y aura des défis à relever et nous devrons rappeler à notre peuple que le fait de hisser pour la première fois nos couleurs le 9 juillet ne signifie pas que nous pouvons relâcher notre effort. Cependant l'avenir des Sud-Soudanais est entre leurs mains, leurs victoires leur reviendront de droit et les acquis qu'ils ont pu obtenir jusqu'ici seront autant de tremplins pour aller plus haut. Nous ne doutons pas qu'avec l'appui soutenu de la communauté internationale, le nouvel État indépendant du Sud-Soudan qui verra le jour le 9 juillet croîtra en puissance et en capacités avec chaque nouvelle année.

Ce moment est décisif pour le Soudan. Nous sommes conscients que le référendum ne marque l'aboutissement d'un processus mais au contraire un nouveau départ et qu'il reste encore beaucoup à faire. J'espère qu'alors que le Nord du Soudan et le Sud-Soudan s'apprêtent à entreprendre un nouveau voyage, nous aurons l'occasion de transmettre au reste de notre continent des enseignements importants sur la manière d'instaurer une paix réelle et durable après une période de guerre et d'édifier des États fonctionnels capables d'assurer la paix, la stabilité et la prospérité de tout un peuple.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil.

Mme Rice (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial, M. Haile Menkerios, le Président Mkapa, l'Ambassadeur Osman, qui a pris la parole au nom du Ministre des affaires étrangères soudanais, M. Karti, M. Deng Alor Kuol et le représentant du Président Mbeki pour les déclarations très encourageantes qu'ils nous ont faites ici aujourd'hui. Nous sommes extrêmement sensibles à leur engagement soutenu en faveur de la paix au Soudan.

Après des décennies de conflit, les images montrant des millions d'électeurs sud-soudanais sur le point de décider de leur avenir ont été une source d'inspiration pour le monde entier; elles ont en outre marqué un nouveau pas en avant dans la longue marche de l'Afrique pour la justice et la démocratie. Il incombe maintenant à toutes les parties de faire en sorte que la promesse que renfermait ce moment historique se transforme en occasion de progrès durable. D'un peuple à l'autre, des États-Unis au Sud-Soudan, je voudrais transmettre une nouvelle fois toutes les félicitations qui s'imposent pour le succès historique de ce référendum, par lequel une majorité écrasante d'électeurs a choisi l'indépendance.

Nous nous réjouissons de l'annonce des résultats définitifs du référendum et nous nous félicitons que le Gouvernement du Soudan ait accepté ces résultats. Nous remercions le Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan, présidé par le Président Mkapa, pour son rôle décisif dans ce processus. Nous sommes heureux que l'ensemble de ce processus se soit déroulé dans un climat pacifique et nous félicitons les deux parties. Notre meilleur espoir de prévenir une reprise du conflit repose sur le respect des résultats du référendum et nous accueillons avec satisfaction les déclarations faites jusqu'à présent par les dirigeants soudanais et les acteurs internationaux.

Nous attirons tout particulièrement l'attention sur la volonté déclarée de l'Union africaine de reconnaître les résultats du référendum et sur l'appel qu'elle a lancé à tous les États pour qu'ils fassent de même. La reconnaissance officielle de ce nouvel État jouera un rôle déterminant et, comme l'a annoncé le Président Obama, les États-Unis ont l'intention de reconnaître officiellement l'État souverain et indépendant du Sud-Soudan en juillet 2011.

Cet été, la communauté internationale accueillera donc en son sein un nouveau pays : la République du Sud-Soudan, qui devra garantir à son peuple la sécurité et la stabilité après des décennies de guerre. La communauté internationale a fait chorus pour appuyer ce référendum et cette impressionnante démonstration d'unité multilatérale a été déterminante pour le succès de ce processus. Le moment est maintenant venu de

soutenir le peuple soudanais alors qu'il s'apprête à entamer un nouveau chapitre de son histoire. Où que ce soit au Soudan, la population doit savoir qu'elle peut compter sur tout notre appui en cette période difficile.

Le processus référendaire étant terminé, il importe plus que jamais que les questions en suspens, comme le statut de l'Abyei, soient réglées aussi rapidement que possible. Nous prenons acte avec satisfaction de la réunion de la présidence le 21 janvier, au cours de laquelle les dirigeants soudanais ont convenu de continuer à examiner les moyens de sortir rapidement de l'impasse de l'Abyei. Nous demandons que ces négociations se poursuivent au plus haut niveau. Nous nous félicitons des efforts que les parties ont déployés au cours de ces dernières semaines pour maintenir le calme sur le terrain dans l'Abyei, et il importe au plus haut point de parvenir à un consensus pour sortir de cette impasse et assurer le maintien de la paix dans cette région où règne une grande tension.

Nous sommes profondément reconnaissants au Représentant spécial, M. Menkerios, pour son dynamisme, et nous comptons sur lui et l'ONU pour continuer de jouer un rôle très actif. Tant que le statut de l'Abyei n'aura pas été réglé, cela pourrait provoquer davantage d'instabilité dans tout le Soudan, et c'est pourquoi son action et celles des autres sont si importantes à cet égard. Nous considérons également que des processus de consultation populaire pacifiques et largement ouverts dans les États du Nil Bleu et du Kordofan méridional reflétant la volonté du peuple sont des composantes essentielles de la mise en œuvre de l'Accord de paix global. Nous exhortons les parties à faire en sorte que ces processus soient menés à bien avant la fin de la période de transition.

Au-delà du règlement des questions en suspens ayant trait à la mise en œuvre de l'Accord de paix global, nous espérons que les parties s'emploieront aussi à arrêter rapidement les dispositions postréférendaires. Nous invitons les parties à régler rapidement les questions en suspens, notamment la citoyenneté, la sécurité, l'eau, la dette et les avoirs, la monnaie, la gestion des ressources pétrolières et le partage des richesses. Le règlement de ces problèmes facilitera la fourniture de l'aide internationale au Soudan, au Nord comme au Sud, et aidera à garantir une transition pacifique après l'expiration de l'Accord de paix global. Car laisser ces problèmes sans solutions reviendrait à favoriser les troubles.

L'ONU doit à notre sens continuer de jouer un rôle important s'agissant d'aider les parties à assumer les responsabilités qui sont les leurs en vertu de l'Accord de paix global, et nous demandons aux parties de réfléchir aux possibilités d'une présence de maintien de la paix de l'ONU pour les aider dans leurs efforts de paix et appuyer les dispositions postérieures à l'Accord de paix global, notamment concernant la sécurité. L'Union africaine joue également un rôle actif s'agissant de ces questions, et nous apportons notre plein soutien à l'action du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine et de son président, le Président Thabo Mbeki, notamment son engagement au Darfour.

Les États-Unis demeurent fermement attachés à un règlement durable du conflit au Darfour, et la détérioration de la situation sur le plan de la sécurité dans la région nous préoccupe au plus haut point. Le Conseiller principal des États-Unis pour le Darfour, l'Ambassadeur Dane Smith, œuvrera avec toutes les parties à garantir justice et responsabilité, et à parvenir à un règlement politique global. Nous nous efforcerons aussi d'améliorer la sécurité et la situation humanitaire du peuple du Darfour.

Nous continuons de condamner de la façon la plus énergique possible le recours par le Gouvernement soudanais aux raids aériens, et nous demandons également aux membres du Conseil de faire de même. Pour prouver qu'il est décidé à mettre fin à la violence au Darfour, le Gouvernement soudanais doit impérativement prendre des mesures pour faire cesser les raids aériens et assurer la liberté de mouvement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et des travailleurs humanitaires.

La reprise des combats en décembre, principalement entre le Gouvernement soudanais et la faction Minni Minnawi du Mouvement de libération du Soudan, a déplacé des dizaines de milliers de civils. Hélas, le Gouvernement soudanais continue d'imposer des restrictions à la liberté de mouvement de la MINUAD. Le Conseil a eu de nombreux échanges sur cette question, notamment la semaine dernière avec le Représentant spécial conjoint, M. Gambari. Nous avons la responsabilité, eu égard à la situation des civils au Darfour qui vivent sous la menace constante de violence, d'inciter la MINUAD à invoquer la pleine application de son mandat qui relève du Chapitre VII. Nous exhortons le Gouvernement soudanais et les mouvements rebelles à parvenir à un accord de cessez-le-feu immédiat et à œuvrer sérieusement à la

recherche d'une solution politique au conflit qui n'a que trop duré. Les États-Unis ont maintes fois clairement laissé entendre que pour que leurs relations avec le Gouvernement soudanais puissent atteindre leur plein potentiel, comme nous espérons ardemment qu'elles le feront, le Gouvernement soudanais doit instaurer la paix au Darfour, coopérer pleinement avec la MINUAD, permettre un accès humanitaire sans entraves au Darfour, mettre en œuvre un accord de paix global et participer aux efforts visant à garantir la responsabilité, la justice et la réconciliation, tout en respectant le droit international et en se conformant à toutes les résolutions du Conseil de sécurité.

Il s'agit, fondamentalement, d'une ère d'espoir après une longue période de vicissitudes. Le Soudan a trop souffert et pendant trop longtemps. Maintenant que le référendum s'est achevé, nous continuerons de travailler étroitement avec le peuple soudanais au Nord comme au Sud pour faire en sorte que le référendum ne soit pas la fin d'un processus, mais le commencement d'un avenir radieux pour les deux nations.

Sir Mark Lyall Grant (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par souhaiter la bienvenue, aujourd'hui au Conseil de sécurité, à l'Ambassadeur Osman et au Ministre Deng Alor Kuol. Je tiens aussi à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Menkerios, le Président Mkapa et le chef du Bureau de liaison de l'Union africaine au Soudan de leurs exposés, du concours que la Mission des Nations Unies au Soudan a apporté au processus référendaire du Sud-Soudan, et du travail que le Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums du Sud-Soudan a accompli s'agissant de surveiller le processus.

Le fait que le Groupe ait estimé que le processus dans son ensemble a été libre, régulier et crédible confirme que les résultats annoncés par la Commission du référendum du Sud-Soudan, le 7 février, reflétaient bien la volonté du peuple du Sud-Soudan, librement exprimée. Je m'en félicite. Surtout, je me félicite chaleureusement des déclarations faites ici aujourd'hui par l'Ambassadeur Osman et le Ministre Deng Alor Kuol, qui font écho à la réaction positive du Président al-Bashir et du Premier Vice-Président Salva Kiir aux résultats du référendum. Comme le Premier Ministre britannique, M. David Cameron, l'a affirmé le 7 février, ce moment est un hommage rendu aux dirigeants du Nord comme du Sud-Soudan qui ont fait en sorte que le processus soit crédible et pacifique. Je reprends à mon compte aujourd'hui ce sentiment. Il s'agit effectivement d'un moment historique, et il faut mettre cela à l'actif de tous ceux qui ont contribué à son avènement.

Une détermination politique courageuse, étayée par l'ardeur au travail et le dévouement de la Commission du référendum du Sud-Soudan et du Représentant spécial Menkerios, a permis aux Sud-Soudanais de se prononcer et de décider de leur avenir. L'Accord de paix global leur a donné la conviction que leur choix sera respecté. Cela vaut la peine de réfléchir un instant à l'importance de cette réalisation.

Mais il reste encore beaucoup à faire avant l'expiration de l'Accord de paix global. La violence survenue dans l'État du Haut-Nil du 3 au 5 février souligne combien il est indispensable de conclure un accord sur toutes les questions en suspens ayant trait à la mise en œuvre de l'Accord, notamment l'Abyei, les frontières, la citoyenneté et le partage des richesses. Nous nous félicitons des engagements pris le 27 janvier lors de la réunion organisée par la présidence pour régler ces questions, et nous exhortons les parties à faire les compromis nécessaires pour garantir la paix et la stabilité à long terme. Nous nous félicitons aussi du travail inestimable accompli par le Président Mbeki et le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine s'agissant d'appuyer ces négociations.

Si nous regardons l'avenir, il est clair que la paix et la prospérité de toutes les populations soudanaises dépendront d'une coopération soutenue entre le Nord et le Sud. La communauté des nations, que le peuple sud-soudanais rejoindra bientôt, doit travailler avec le Nord et le Sud pour appuyer leur développement et aider à renforcer les relations amicales entre eux. Comme le Ministre d'État britannique aux affaires étrangères l'a indiqué devant ce Conseil le 16 novembre, « [l]e Royaume-Uni est disposé quant à lui à jouer le rôle qui lui revient, dans le droit fil de notre engagement de toujours aux côtés de l'ensemble du peuple soudanais » (*S/PV.6425, p. 17*).

Le Royaume-Uni œuvre avec d'autres à la gestion de la dette internationale du Soudan. Nous aidons les parties à l'Accord de paix global à procéder à la démarcation de la frontière, et nous versons une contribution de 60 millions de dollars au Fonds humanitaire commun des Nations Unies pour le bien-être des Soudanais, du Nord comme du Sud.

Cet engagement concerne bien sûr également le peuple du Darfour. Je ne saurais donc conclure sans

évoquer la situation dans cette zone, qui reste extrêmement préoccupante. Le déplacement de milliers de civils met en lumière les dégâts que provoque la violence actuelle dans les rangs des plus vulnérables. Nous demandons à toutes les parties de cesser les hostilités et de veiller à ce que l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour et les travailleurs humanitaires puissent accéder sans entrave aux populations.

Moyennant la volonté politique de tous, nous sommes convaincus que l'on peut instaurer la paix au Darfour. Nous continuons d'appuyer le travail du Médiateur en chef conjoint Union africaine-ONU, M. Djibril Bassolé, qui s'efforce de parvenir à un règlement négocié au Darfour. Nous demandons à tous les groupes rebelles qui n'ont pas participé aux négociations de se joindre au processus de paix sans délai ni conditions préalables. Ceux qui refusent de le faire peuvent s'attendre à des sanctions du Conseil. Une paix durable ne peut se faire qu'avec le consentement du peuple du Darfour, et sur des bases de justice. Voilà pourquoi nous pensons en effet que des consultations organisées au Darfour pourraient jouer un rôle important, une fois que les conditions propices auront été réunies dans la région.

Alors que nous réfléchissons aux leçons de la victoire historique qu'aura représenté pour les parties à l'Accord de paix global la tenue d'un référendum pacifique et crédible au Sud-Soudan, l'ensemble du peuple soudanais peut être assuré de ce que le Royaume-Uni l'accompagnera dans l'édification d'un avenir de paix et de prospérité.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous savons gré à M. Menkerios et à M. Mkapa de leurs exposés et du travail qu'ils ont accompli. Nous nous félicitons en outre des interventions des représentants des parties soudanaises.

Cet exercice dans lequel on a vu s'exprimer la volonté populaire aura été un franc succès grâce à la volonté des Gouvernements du Nord et du Sud-Soudan de mettre en œuvre l'Accord de paix global. La Russie respecte l'issue du référendum, qui reflète le choix fait par le peuple du Sud-Soudan. Il s'agit maintenant, pendant la période intérimaire, de régler les principales questions litigieuses entre les parties soudanaises : le statut de l'Abyei, la démarcation des frontières, la répartition des revenus du pétrole, ainsi que les questions de la citoyenneté et de la dette extérieure.

Il est fondamental que les parties continuent de montrer qu'elles sont prêtes à régler ces problèmes et, plus généralement, à renforcer leurs relations dans un esprit de coopération constructive. C'est la seule solution qui vaille pour répondre aux intérêts du peuple soudanais et relever le défi de l'instauration d'une paix durable sur le territoire de ce pays et dans l'ensemble de la région. Nous espérons que les dirigeants de Khartoum et de Djouba seront à la hauteur de leurs responsabilités dans cette phase radicalement nouvelle de l'histoire du Soudan.

Bien entendu, une aide non négligeable de la communauté internationale sera nécessaire en vue de l'édification effective de l'État du Sud-Soudan, qui sera constitué en État souverain le 9 juillet. Les activités menées par la Mission des Nations Unies au Soudan resteront un important facteur de stabilité pendant la période intérimaire à venir. Tout changement dans la configuration et le mandat de la présence des Nations Unies sur place devra recevoir l'aval des parties soudanaises.

L'une des tâches principales à accomplir pendant cette période sera de régler le conflit au Darfour. Cela ne sera possible qu'avec la conclusion d'accords politiques globaux entre toutes les parties au Darfour. Nous sommes favorables à l'accent mis sans le cadre de l'actuel mécanisme de médiation de Doha sur la conclusion d'un accord-cadre pour le règlement de la question du Darfour dans un proche avenir. Nous espérons que le processus de Doha, qui continue d'être le principal cadre dans lequel puisse intervenir tout accord de paix avec les rebelles du Darfour, ainsi que les autres initiatives relatives au processus politique au Darfour, seront menés conjointement de manière synergique.

Nous nous félicitons de ce que le Gouvernement soudanais se montre disposé à poursuivre sa participation constructive au processus politique au Darfour. L'une des tâches prioritaires de l'heure consiste à veiller à ce que tous les principaux groupes rebelles au Darfour adhèrent au processus sans conditions préalables. La communauté internationale doit faire pression sur les chefs rebelles qui refusent obstinément de prendre part aux négociations.

La Russie continuera d'appuyer activement l'instauration durable de la paix et de la stabilité au Soudan ainsi que le développement du pays, en coopération avec l'ONU, l'Union africaine et les autres partenaires intéressés.

M. Sangqu (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Nous sommes réunis aujourd'hui pour une occasion historique, la célébration de l'issue remarquable et positive du référendum sur le Sud-Soudan. Nous avons le plaisir de compter parmi nous la présence de S. E. M. Deng Alor Kuol, Ministre de la coopération régionale du Gouvernement du Sud-Soudan, ainsi que de l'Ambassadeur Osman, Représentant permanent du Soudan, qui représente ici son ministre des affaires étrangères, M. Ali Ahmed Karti. Je voudrais en outre remercier le Représentant spécial du Secrétaire général M. Haile Menkerios, l'ancien Président Benjamin Mkapa et S. E. l'Ambassadeur Kane, intervenant au nom du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine sur le Soudan, des exposés encourageants qu'ils ont présentés aujourd'hui au Conseil.

Tout d'abord, l'Afrique du Sud souhaite à son tour féliciter le peuple et le Gouvernement soudanais de l'issue du référendum au Sud-Soudan, récemment annoncé. À cet égard, nous tenons à réitérer les sentiments exprimés par le Président Jacob Zuma, lorsqu'il a « loué les efforts du Président el-Béchir et du Premier Vice-Président M. Salva Kiir, grâce auxquels le peuple du Sud-Soudan aura pu bénéficier d'un référendum pacifique et crédible ».

À leur récent sommet, tenu à Addis-Abeba, les dirigeants de l'Union africaine ont adopté une déclaration solennelle sur le Soudan, dans laquelle ils ont rappelé qu'en raison des difficultés exceptionnelles héritées du passé colonial du peuple du Sud-Soudan et de la nature spécifique de sa question nationale, les dirigeants soudanais avaient décidé en 2005 d'accorder à ce peuple son droit à l'autodétermination. Les résultats annoncés par la Commission du référendum du Sud-Soudan le 7 février 2011 témoignent donc du désir collectif du peuple du Sud-Soudan d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination, conformément aux dispositions de l'Accord de paix global, et de s'engager ainsi à tourner la page de la guerre et à embrasser un avenir de paix, de dignité, de démocratie et de développement.

Au nom du peuple et du Gouvernement sud-africains, le Président Jacob Zuma s'est félicité

> « de l'acceptation immédiate des résultats du référendum par le Gouvernement soudanais, et de la volonté qu'il a exprimée d'appuyer et de mener à terme toutes les procédures nécessaires afin de permettre la création d'un État du Sud-Soudan indépendant et viable ».

Il a ajouté que l'acceptation des résultats par le Président el-Béchir avait démontré la grande volonté de paix des dirigeants soudanais, et qu'elle jetait les bases d'une coexistence harmonieuse entre les peuples du Nord et du Sud-Soudan.

L'Union africaine a également salué

> « le courage, la vision et la détermination du Gouvernement soudanais, qui, sous l'égide du Président Omar el-Béchir et du Premier Vice-Président et Président du Gouvernement du Sud-Soudan, Salva Kiir Mayardit, ont rendu possible cet événement d'une importance capitale ».

Le Sommet a également promis que l'Afrique les appuierait dans l'accomplissement de leur mission historique.

Nous devons en outre féliciter la Commission du référendum du Sud-Soudan et le Bureau du référendum du Sud-Soudan qui, en l'espace de quatre mois et avec des ressources limitées, sont parvenus à ce succès éclatant en facilitant avec compétence un processus de référendum efficacement géré. Nous rendons également hommage aux milliers de volontaires qui ont travaillé dans des circonstances difficiles, parfois sans boire ni manger, au succès historique de ce référendum.

Le succès de ce référendum au Soudan démontre que l'appropriation nationale, accompagnée de l'appui de la communauté internationale était essentielle pour garantir la pleine mise en œuvre de l'Accord de paix global. Ma délégation rend donc hommage au travail accompli par la Mission des Nations Unies au Soudan, sous l'égide de M. Menkerios; de l'Union africaine et de son Groupe de mise en œuvre de haut niveau pour le Soudan, présidé par l'ancien Président Mbeki; du Président du Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan, l'ancien Président tanzanien Benjamin Mkapa; et enfin, des innombrables partenaires bilatéraux et régionaux qui ont contribué au succès du référendum.

Le succès de ce référendum constitue une contribution importante et déterminante à la pleine mise en œuvre de l'Accord de paix global. Le chemin qui nous attend sera difficile. Cependant, l'Afrique du Sud se félicite de l'engagement des parties à l'Accord de paix global de traiter avec diligence toutes les questions en suspens, comme le statut de l'Abyei, ainsi

que les questions postréférendaires, dont celles de la délimitation des frontières, des ressources naturelles, des questions économiques, de la citoyenneté, de la sécurité, notamment, ainsi qu'elles l'avaient promis. À cet égard, l'Afrique du Sud appuie pleinement le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, dirigé par l'ancien Président Thabo Mbeki, qui s'efforce de faciliter les négociations entre les parties sur les questions postréférendaires.

Ma délégation demeure préoccupée par la détérioration des conditions de sécurité au Darfour et par son impact humanitaire dévastateur sur la région. Nous renouvelons l'appel lancé par le Conseil de sécurité et l'Union africaine (UA) aux mouvements armés pour qu'ils mettent immédiatement fin aux hostilités. Nous accueillons avec satisfaction le communiqué conjoint signé par le Mouvement pour la justice et l'égalité et le Mouvement pour la libération et la justice le 29 janvier, dans lequel les parties déclarent leur attachement à la paix et à la justice. Il est capital que cet engagement se concrétise par la signature d'un accord de paix et par la cessation de la violence et des hostilités au Darfour.

L'Afrique du Sud appelle les acteurs restés à l'écart du processus, en particulier la faction Abdul Wahid al-Nur du Mouvement de libération du Soudan, à se joindre aux négociations de paix à Doha, car le conflit au Darfour ne peut être réglé par la voie militaire. Nous espérons que le processus de Doha sera rapidement mené à bonne fin de manière à ouvrir solidement la voie au processus tout aussi important de négociation d'un accord ouvert à tous demandé par l'Union africaine.

Au moment où nous demandons aux parties soudanaises de respecter pleinement leurs engagements au titre de l'Accord de paix global, il convient une fois encore de se rappeler la déclaration solennelle de l'UA sur le Soudan, dans laquelle celle-ci exprime la solidarité de l'Afrique avec l'ensemble du peuple soudanais, souhaite également la bienvenue au Nord et au Sud-Soudan et se félicite de la situation postréférendaire émergente, comme éléments essentiels du projet d'intégration africaine en cours. Ayant réalisé la paix, le peuple soudanais est maintenant en mesure de participer pleinement en tant qu'acteur à part entière et bénéficiaire de l'entreprise africaine commune de prospérité partagée et d'unité continentale.

Nous demandons à la communauté internationale de faire en sorte que nous soyons à la hauteur des attentes du Nord et du Sud-Soudan en leur permettant à tous deux de poursuivre sur une voie mutuellement avantageuse. De son côté, l'Afrique du Sud poursuivra la mise en œuvre des projets qu'elle a lancés au Soudan depuis la signature de l'Accord de paix global et elle encouragera, le cas échéant, le maintien de relations pacifiques et de bon voisinage entre le Nord du Soudan et le Sud-Soudan.

M. Salam (Liban) (*parle en arabe*) : Je tiens à exprimer ma reconnaissance au Président Mkapa, Président du Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan, et à M. Mahmoud Kane, Chef du Bureau de liaison de l'Union africaine à Khartoum. Je tiens également à remercier M. Haile Menkerios, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, ainsi que le Chef du Bureau de coopération régionale au Sud-Soudan de leurs remarques liminaires.

Il convient aujourd'hui de mentionner l'Accord de paix global, qui a été signé en 2005 et a aidé nos frères du Sud-Soudan et du Nord du Soudan à venir à bout d'une guerre atroce qui a fait d'innombrables victimes au fil des ans. En dépit des événements du passé, les parties ont su instaurer une coopération qui les a aidées à mettre en œuvre l'Accord, avec l'aide de l'ONU, de l'Union africaine et de la Ligue des États arabes. Elles ont ainsi pu organiser dans une atmosphère pacifique et satisfaisante un référendum au Sud-Soudan qui a permis à la population de décider librement et démocratiquement de son avenir. Elles ont honoré leurs engagements et respecté la volonté de la population du Sud-Soudan de vivre dans l'indépendance, conformément aux résultats officiels du référendum annoncés hier.

Cela ne signifie toutefois pas que le Nord et le Sud sont parvenus au terme de leur relation, comme l'a indiqué le Premier Ministre soudanais. Il a affirmé qu'il n'y aurait aucune hostilité entre le Nord et le Sud, mais qu'au contraire des liens solides allaient se tisser entre les deux parties et les deux pays. Dans ce contexte, nous saluons l'initiative du Président soudanais de promulguer un décret dans lequel il annonce les résultats du référendum et s'engage de nouveau à œuvrer au règlement des diverses questions relatives à l'Accord de paix global encore en suspens.

Ces engagements et ces actes renforcent le sentiment d'optimisme qui règne actuellement et permettront de resserrer les liens entre le Nord et le Sud en vue d'accroître la coordination et la coopération.

Cette coordination doit s'établir dans un nouveau contexte politique servant leurs intérêts mutuels. Toutefois, il va sans dire que nous devons suivre attentivement l'évolution des questions en suspens telles que la situation dans l'Abyei et les questions postréférendaires, notamment la citoyenneté, le partage des richesses, les recettes du pétrole et de l'eau, la dette et autres. Nous espérons que l'accord qui interviendra aura un impact positif sur la situation au Sud-Soudan. Nous sommes convaincus que l'adoption d'un accord de paix pour le Darfour aura une influence positive sur la situation générale au Soudan.

Le processus de Doha nécessite la participation de toutes les parties présentes au Darfour. Nous appuyons les appels demandant au Conseil d'œuvrer à une plus grande participation au processus, y compris, entre autres, en recourant à des sanctions. Nous invitons le Gouvernement soudanais à prendre des mesures positives pour créer les conditions propices aux pourparlers et à la coopération, notamment avec l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour. Il serait préférable de ne pas fixer de date butoir pour l'achèvement du processus de Doha, et il faut se garder d'ouvrir des processus parallèles ou concurrents, les efforts devant au contraire être complémentaires.

Pour terminer sur la situation au Darfour, je tiens à féliciter M. Haile Menkerios et M. Ibrahim Gambari des rôles respectifs qu'ils jouent dans cette question.

M. Osorio (Colombie) (*parle en espagnol*) : Je tiens tout d'abord à remercier M. Menkerios, M. Mkapa, M. Kane, M. Osman et M. Deng Alor Kuol de leurs déclarations.

Nous sommes aujourd'hui témoins d'un événement historique pour le peuple soudanais, pour le continent africain et pour tous ceux qui sont convaincus qu'il ne peut être mis fin aux conflits que par des voies pacifiques et démocratiques. Le résultat du référendum reflète la volonté d'indépendance du peuple du Sud-Soudan. Sa signification est d'autant plus forte que la population s'est massivement rendue aux urnes. La Colombie tient avant tout à féliciter le peuple soudanais de cette démonstration magistrale de démocratie. Elle félicite également les dirigeants soudanais de leur attachement au référendum et d'en avoir accepté le résultat. Je tiens également à saluer l'action de tous ceux qui ont participé à la préparation, au financement et au déroulement de ce processus.

Bien que les résultats du référendum marquent un tournant dans la mise en œuvre de l'Accord de paix global, nous ne pouvons oublier que l'application intégrale de l'Accord est indispensable au règlement complet de la situation. Il importe de régler les questions de fond en suspens pour que s'établissent des relations pacifiques et mutuellement bénéfiques entre le Nord et le Sud.

La citoyenneté, le partage des richesses, la sécurité, les ressources naturelles et leur gestion et la démarcation de la frontière sont autant de questions qui, si elles ne sont pas réglées définitivement, entraîneront de graves revers et des difficultés interminables. C'est pourquoi il importe d'encourager les parties à faire en sorte que les négociations progressent, mais aussi d'appuyer les travaux du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine chargé de faire appliquer les recommandations sur le Soudan.

Nous faisons écho à la préoccupation des autres membres du Conseil concernant la situation dans l'Abyei, que nous avons déjà examinée à de nombreuses reprises. Il importe que les parties s'engagent résolument et fassent preuve d'une volonté politique courageuse pour sortir, avec l'aide du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, de l'impasse dans laquelle se trouvent actuellement les négociations.

Ma délégation est convaincue que la bonne volonté manifestée par le Président al-Bashir et le Premier Vice-Président Kiir au cours de leur récente rencontre permettra d'obtenir des résultats concrets sur toutes les questions en suspens.

À la fin de la période de transition, le Conseil de sécurité et le système des Nations Unies en général devront s'engager à appuyer la mise en place et la consolidation institutionnelle des nouvelles structures étatiques et à favoriser l'établissement de relations de coexistence pacifique entre le Nord et le Sud.

Ma délégation a bon espoir que, sur la base du succès du référendum et de l'engagement qui a été pris de le respecter, il sera possible de conclure un accord global et satisfaisant qui tienne compte des besoins de la population du Darfour et examine toutes les causes du conflit. Nous réitérons notre attachement au processus de négociation actuellement en cours à Doha et nous appuyons le travail réalisé par le Médiateur en chef conjoint Union africaine-ONU pour le Darfour, M. Bassolé, et par le Gouvernement du Qatar.

Dans ce contexte, nous accueillons avec satisfaction la participation du Mouvement pour la libération et la justice et du Mouvement pour la justice et l'égalité aux négociations. Nous exhortons encore une fois tous les groupes rebelles à se joindre immédiatement à ces négociations sans conditions préalables et à coopérer sans réserve à ce processus. Ma délégation considère que le processus politique au Darfour doit s'appuyer sur les résultats obtenus à Doha et se développer dans un climat propice à sa fonctionnalité et à son caractère sans exclusive. Il faut garantir la coordination entre les activités de toutes les parties intéressées dans la recherche d'un règlement pacifique dans la région.

La situation et les conditions de sécurité au Darfour restent extrêmement préoccupantes. L'objectif primordial et immédiat est de parvenir à un accord de cessez-le-feu entre les parties. En conclusion, je voudrais réitérer que la communauté internationale, et notre Organisation en particulier, s'engage auprès de la présente génération et des générations futures à continuer de rechercher la consolidation de la paix et de la prospérité du peuple soudanais.

M. Moraes Cabral (Portugal) (*parle en anglais*) : Je tiens d'emblée à me féliciter de la façon pacifique dont le Soudan a commencé un nouveau chapitre de son histoire. C'est effectivement une réalisation historique. Le Portugal attend avec intérêt de continuer à œuvrer avec le Nord et le Sud à un avenir pacifique et prospère pour les deux pays.

Je remercie le Représentant spécial, M. Menkerios, et le Président Benjamin Mkapa, pour leurs exposés très complets, et pour le travail que le Représentant spécial et le groupe du Secrétaire général ont entrepris. Je tiens également à exprimer ma gratitude au Ministre Deng Alor Kuol et aux Ambassadeurs Kane et Osman pour leurs interventions. Ce qu'ils nous ont dit aujourd'hui est effectivement très encourageant.

Le Portugal se réjouit de l'annonce officielle, faite le 7 février, des résultats définitifs du référendum sur l'autodétermination du peuple du Sud-Soudan, et il le félicite encore une fois de sa détermination pacifique et de l'ordre dans lequel il a exprimé sa volonté démocratique. Nous félicitons les deux parties à l'Accord de paix global d'avoir pleinement respecté l'engagement politique nécessaire pour assurer le progrès du processus de paix. Nous saluons également les travaux de la Commission du référendum du Sud-Soudan à Khartoum et à Djouba, ainsi que ceux de la Mission des Nations Unies au Soudan.

Le peuple du Sud-Soudan a exprimé clairement sa volonté d'établir un État indépendant. Mais comme nous l'avons signalé plus tôt, en dépit de l'accomplissement politique et opérationnel que constitue le référendum, il y a encore beaucoup à faire pour achever la mise en œuvre de l'Accord de paix global, à savoir la poursuite de négociations complexes menées dans un esprit constant de compromis et de coopération de la part des deux parties. Nous jugeons encourageante la volonté exprimée par le Président al-Bashir et le Premier Vice-Président Salva Kiir de continuer à mettre en œuvre l'Accord de paix global et à chercher à conclure un accord sur les principaux arrangements postréférendaires qui sont indispensables pour garantir un avenir pacifique et des relations mutuellement bénéfiques entre deux États viables.

À cet égard, nous nous réjouissons du lancement du processus de consultations populaires dans l'État du Nil Bleu, et exhortons les parties à s'engager à tenir rapidement des processus de consultations populaires ouvertes à tous et dignes de foi dans cet État, ainsi que dans l'État du Kordofan méridional. Une autre question primordiale est la conclusion d'un accord général sur le statut d'Abyei qui porterait sur toutes les questions en jeu. En l'absence d'un tel accord, les tensions dans la région continueront de croître. C'est pourquoi nous réaffirmons notre appui au travail continu de médiation du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine et de son président, M. Thabo Mbeki. Si les dirigeants du Nord et du Sud continuent de coopérer, il est également crucial que les deux parties protègent les droits des civils soudanais, qu'ils soient du Nord ou du Sud.

Tous les Soudanais, y compris les habitants du Darfour, ont droit à la paix et à l'espoir. La violence continue contre les civils et la violation de leurs droits fondamentaux sont inacceptables et doivent cesser immédiatement. Le Portugal tient à exprimer sa satisfaction face aux efforts entrepris à ce jour dans le cadre du processus de paix au Darfour sous l'égide de l'Union africaine et de l'ONU, et à souligner la valeur ajoutée que le processus politique basé au Darfour pourra apporter au processus de Doha une fois qu'un environnement porteur aura été établi dans l'ensemble du Darfour.

Mais, comme beaucoup d'entre nous l'avons rappelé, un règlement pacifique de la crise au Darfour

ne sera réalisable que si toutes les parties s'engagent sincèrement à jeter les bases d'un accord de paix global et sans exclusive. Nous sommes donc encouragés par la volonté de négocier dans le cadre du processus de Doha manifestée par le Gouvernement soudanais, par le Mouvement pour la justice et l'égalité et par le Mouvement pour la libération et la justice. Néanmoins, nous engageons instamment tous les autres groupes à rejoindre le processus de paix et à s'y engager activement sans délai et sans condition préalable, et à cesser immédiatement les hostilités. Nous appelons également toutes les parties à garantir un accès intégral et sans entrave à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour dans toute sa zone d'activité, et à autoriser les travailleurs humanitaires à aider toutes les populations dans le besoin.

Je voudrais, pour terminer, rappeler une fois de plus que l'engagement continu et la coopération étroite de toutes les parties seront nécessaires pour assurer un avenir prospère et pacifique au Nord et au Sud. Et la communauté internationale devra également continuer à être unie, à agir de manière concertée sous la direction de l'ONU, et à accorder aux deux États le soutien et les encouragements dont ils auront besoin au cours de la période difficile qui les attend. Le Portugal continuera de les aider comme il se doit et d'appuyer tous les efforts qui contribueront à faire en sorte que ce nouveau chapitre de l'histoire du peuple soudanais, au Sud comme au Nord, connaisse une heureuse issue.

M. Manjeev Singh Puri (Inde) (*parle en anglais*) : Je souhaite, moi aussi, remercier le Représentant spécial, M. Haile Menkerios, ainsi que le Président Benjamin Mkapa, pour leurs exposés très complets et fort utiles sur la situation actuelle du Soudan. Je me joins également aux autres intervenants pour remercier les représentants de l'Union africaine, l'Ambassadeur du Soudan et le Ministre du Gouvernement du Sud-Soudan d'avoir partagé avec nous leurs perspectives sur cette situation.

Comme l'ont dit certains de mes collègues, nous avons été les témoins d'événements d'une grande portée, non seulement pour le peuple du Soudan, mais aussi pour la région et, en fait, pour l'ensemble du continent africain. Un très grand nombre d'électeurs – 97,58 % – ont pris part au référendum, et une très grande majorité d'entre eux – 98,83 % – ont voté pour la sécession. Pour ce qui est de l'organisation d'un référendum régulier et transparent, c'est la Commission du référendum du Sud-Soudan que nous devons remercier, ainsi que certaines organisations internationales, l'ONU en particulier, ainsi que, bien entendu, l'Union européenne, l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et d'autres partenaires de la Commission.

Il faut surtout se féliciter du leadership dont ont fait preuve le Président al-Bashir et le Premier Vice-Président Salva Kiir, car sans leur volonté politique et leur coopération, ce processus ne se serait pas déroulé de manière aussi harmonieuse et pacifique. Nous nous réjouissons de ce que le Président al-Bashir ait accepté les résultats du 7 février, expression de la volonté du peuple du Sud-Soudan. Nous saluons également la déclaration faite par le Premier Vice-Président Salva Kiir dans laquelle il disait que le référendum n'était pas le bout du chemin, et qu'il coopérerait avec Khartoum pour établir des relations solides.

L'achèvement du processus référendaire n'est qu'une étape, certes importante, sur la voie de la pleine mise en œuvre de l'Accord de paix global au Soudan.

Il reste encore des défis de taille à relever. Un certain nombre de questions doivent encore être réglées, notamment la citoyenneté, le statut de l'Abyei, les processus de consultation populaire dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu, la délimitation et la démarcation des frontières, le partage des ressources et les dispositions en matière de sécurité. À cet égard, nous nous réjouissons de la réunion tenue le 27 janvier à Khartoum entre le Président al-Bashir et le Vice-Président Salva Kiir, en présence du Président Thabo Mbeki. Nous nous félicitons de leur décision de promouvoir une paix et une stabilité durables entre le Nord et le Sud, de laisser les institutions créées par l'Accord de paix global continuer leurs travaux jusqu'à la fin de la période de transition, de poursuivre les activités menées par la Commission technique chargée de la démarcation de la frontière, et de régler la question du statut de l'Abyei.

Les efforts des parties soudanaises doivent être appuyés par la communauté internationale. Nous devons envisager l'avenir au-delà du référendum et accompagner les parties dans le processus d'édification de la nation. Une paix et une stabilité durables ne seront réalisées que quand les besoins du peuple soudanais tout entier en matière de développement auront été satisfaits. Une fois de plus, la semaine dernière, nous avons constaté à quel point la situation était précaire dans ce pays. Plus de 50 personnes, dont un fonctionnaire de l'ONU, ont été tuées dans des affrontements entre les soldats du Nord et du Sud

faisant partie de l'unité mixte intégrée de la région du Malakal, dans l'État du Haut-Nil.

Des clivages existent également au Sud-Soudan. En fait, alors même que nous sommes réunis ici, nous venons d'apprendre qu'un ministre du Gouvernement du Sud-Soudan a été assassiné. Bien que cet assassinat serait dû à un conflit de personnes, cet élément est révélateur des problèmes de sécurité qui existent dans la région. C'est pourquoi nous pensons que les conflits découlant de ces clivages continueront de représenter des menaces réelles, à moins que les questions en suspens ne soient réglées rapidement et le processus de mise en place des institutions de gouvernance et de développement économique ne soit accéléré.

L'Inde a fourni quelque 3 000 soldats et 6 hélicoptères Mi-17 à la Mission des Nations Unies au Soudan. Le Soudan est le plus grand bénéficiaire des lignes de crédit de l'Inde, avec des projets d'une valeur de près d'un milliard de dollars. Par ailleurs, l'Inde est le deuxième plus grand investisseur au Soudan. Dans le domaine du renforcement des capacités civiles, l'Inde offre chaque année à des étudiants soudanais – du Nord et du Sud – plus de 150 places dans le cadre du Programme indien de coopération technique et économique et 20 bourses pour des études universitaires supérieures et de doctorat. En juillet dernier, dans le cadre du Plan d'action Inde-Afrique, nous avons octroyé au Soudan des bourses d'études – quatre pour le doctorat et six pour des maîtrises en sciences – dans des universités agricoles indiennes.

L'Inde est disposée à accroître son aide au Soudan, à la demande du Gouvernement soudanais et du Gouvernement du Sud-Soudan. Nous exhortons la communauté internationale à appuyer davantage le Soudan en matière d'allègement de la dette, d'investissements économiques et d'assistance économique pour que les autorités soudanaises puissent disposer des ressources matérielles et de l'appui du public dont elles ont besoin pour relever les défis auxquels elles sont confrontées.

Dernier point mais non le moindre, la situation sur le terrain au Darfour ne s'est guère améliorée depuis la dernière séance que le Conseil a consacrée à cette question. S'il est vrai que nous avons appris avec satisfaction que les deux groupes rebelles ont décidé d'envoyer des délégations à Doha, nous n'avons encore constaté aucune percée. Par conséquent, le Conseil doit demander de nouveau à tous les groupes armés de conclure immédiatement un cessez-le-feu et de rejoindre le processus de paix de Doha sans plus tarder et sans poser de conditions, pour que celui-ci puisse aboutir. Nous rendons hommage au Gouvernement qatarien pour ses efforts soutenus visant à faire aboutir le processus de paix de Doha en vue de l'instauration d'une paix durable au Darfour, pour tous les groupes de la société. Nous nous félicitons des efforts du Gouvernement soudanais visant à lancer un processus politique au Darfour, qui ferait fond sur les résultats du processus de paix de Doha. À cet égard, nous saluons les efforts du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, dirigé par le Président Mbeki, et nous nous félicitons de la Déclaration du 31 janvier de l'Union africaine sur la normalisation des relations entre la communauté internationale et le Soudan.

M. Barbalić (Bosnie-Herzégovine) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Menkerios, le Président Mkapa, qui dirige le Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan, et l'Ambassadeur Mahmoud Kane. Nous saluons également la participation à la présente séance du Représentant permanent du Soudan et du Ministre de la coopération régionale du Gouvernement du Sud-Soudan.

Nous nous réjouissons de la proclamation des résultats définitifs du référendum du Sud-Soudan et nous rendons hommage aux parties pour leur coopération constructive dans le cadre du processus référendaire. La Bosnie-Herzégovine appuie la mise en œuvre intégrale et dans les délais de l'Accord de paix global. À cet égard, nous exhortons les parties à redoubler d'efforts pour régler la question de l'Abyei et les autres questions en suspens ayant trait à la mise en œuvre de l'Accord de paix global, notamment le partage des richesses, la gestion des avoirs et des dettes, la citoyenneté et les dispositions en matière de sécurité aux frontières, et ce avant la fin de la période de transition.

Nous félicitons le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine et les autres partenaires internationaux pour le rôle qu'ils jouent en épaulant les parties à l'Accord de paix global dans cette entreprise importante. Nous nous réjouissons des mesures prises par la communauté internationale et l'ONU en prévision des activités futures des Nations Unies au Sud-Soudan. Il convient d'accorder une attention particulière au renforcement des capacités, au développement économique et aux efforts visant à établir des liens de coopération entre le Nord et le Sud, facteur essentiel pour la stabilité à long terme de la région.

Nous sommes préoccupés par le fait qu'un accord n'est pas encore intervenu entre les parties au sujet de l'Abyei. Nous les exhortons à surmonter leurs divergences et à trouver le plus rapidement possible une solution acceptable par tous sur cet aspect important de l'Accord de paix global.

Nous félicitons la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) des efforts qu'elle déploie dans l'Abyei en ce moment critique. S'agissant des restrictions imposées à la liberté de mouvement de la MINUS, nous demandons aux autorités soudanaises de lui assurer un accès sans entrave.

Il faut trouver une solution juste, globale et sans exclusive à la question du Darfour. Il est grand temps de briser le cycle vicieux de la violence et d'apporter la paix aux habitants de cette région. Nous réitérons notre plein appui au processus de paix de Doha mené conjointement par l'ONU et l'Union africaine et aux efforts du Médiateur en chef conjoint, M. Bassolé. Nous engageons toutes les parties à se joindre au processus de Doha sans plus tarder et sans poser de conditions.

Nous sommes préoccupés par la recrudescence de la violence au Darfour et demandons à toutes les parties de mettre fin aux hostilités et de faire en sorte que le personnel de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et les travailleurs humanitaires aient accès sans entrave aux zones touchées et aux populations qui ont besoin d'assistance. Nous condamnons fermement les attaques et les enlèvements qui continuent de prendre pour cible les fonctionnaires de la MINUAD et les travailleurs humanitaires. Nous demandons instamment au Gouvernement d'assurer l'ordre public au Darfour et de traduire en justice les auteurs de ces actes. La fin de l'impunité est un facteur crucial pour assurer une paix et une stabilité durables au Darfour.

Pour terminer, nous rendons hommage aux membres du personnel de la MINUS et de la MINUAD pour les efforts inlassables qu'ils déploient afin de s'acquitter de leurs mandats dans des conditions difficiles.

M. Moungara Moussotsi (Gabon) : Je voudrais à mon tour remercier M. Menkerios et le Président Mkapa pour leurs déclarations et pour leur action concrète au Soudan. Je remercie également l'Ambassadeur Osman et le Ministre de la coopération régionale du Gouvernement du Sud-Soudan, M. Deng Alor Kuol, de leurs déclarations.

L'annonce des résultats définitifs du référendum, le 7 février 2011, marque l'aboutissement d'un long processus politique au cours duquel les autorités, tant du Nord que du Sud, ont fait preuve de beaucoup de retenue et d'engagement en faveur de la paix. Je voudrais donc ici leur rendre un hommage appuyé et mérité.

La déclaration du Président al-Bashir, dans laquelle il reconnaît les résultats proclamés par la Commission pour le référendum au Sud-Soudan et, par conséquent, s'engage à respecter le choix d'indépendance exprimé par le Sud-Soudan, mérite d'être saluée. De même, je me félicite des engagements pris par le Vice-Président Salva Kiir, d'œuvrer aux côtés du Gouvernement soudanais dans l'intérêt réciproque du Nord et du Sud. Le Conseil se doit donc d'encourager les deux parties à maintenir cet élan de collaboration et d'esprit d'ouverture pour conclure dans les plus brefs délais les discussions sur les arrangements postréférendaires et sur le statut d'Abyei. Nous invitons les deux parties à faire les concessions, courageuses et nécessaires, susceptibles de faire aboutir le processus politique. Nous saluons le leadership du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, présidé par le Président Thabo Mbeki.

Par ailleurs, les parties à l'Accord de paix global doivent également définir le cadre devant fixer l'avenir des milliers de sudistes qui vivent dans le Nord et de nordistes qui vivent dans le Sud. Elles doivent à cet effet donner les garanties essentielles pour rassurer ces populations civiles.

Les affrontements près de la ville frontalière de Malakal, qui ont fait près de 50 morts dont un membre du personnel des Nations Unies, nous rappellent que l'avenir des relations fraternelles et d'une cohabitation pacifique entre le Nord et le Sud, en vue de la stabilité au Soudan, exige une pleine mise en œuvre de l'Accord de paix global et une conclusion rapide des discussions en suspens.

Le succès du référendum au Sud-Soudan ne doit pas occulter la précarité de la situation au Darfour et son impact sur les populations civiles et les travailleurs humanitaires. Il nous faut donc maintenir la pression sur les parties et appeler notamment les groupes armés qui ne se sont pas encore joints au processus de paix à le faire sans condition et sans délai.

Nous saluons et soutenons les efforts du Gouvernement du Qatar et du Médiateur conjoint, Djibril Bassolé, et nous nous félicitons de la présence à

Doha du Mouvement pour la justice et l'égalité et du Mouvement pour la libération et la justice.

L'édification et la construction du nouvel État du Sud-Soudan nécessiteront une mobilisation accrue et un soutien conséquent de la communauté internationale, notamment dans le domaine économique. Ce soutien devra être également apporté au Gouvernement du Soudan, dont la coopération en vue de la tenue du référendum au Sud-Soudan a été déterminante.

M. Araud (France) : Je remercie naturellement le Représentant spécial, M. Haile Menkerios, pour sa présentation et son travail remarquable à la tête de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS). Je remercie également le Président Mbeki et le Président Mkapa pour leur travail déterminant aux côtés de la MINUS ces derniers mois et, bien entendu, M. Deng Alor Kuol et l'Ambassadeur du Soudan, M. Osman, pour leurs déclarations. Je salue l'engagement dont les deux parties ont fait preuve au cours du processus référendaire. Enfin, au nom des autorités françaises, je félicite le peuple sud-soudanais de la maturité qu'il a manifestée en cette occasion historique.

La reconnaissance immédiate par les parties des résultats officiels annoncés lundi par la Commission du référendum du Sud-Soudan a montré le chemin considérable parcouru depuis la signature de l'Accord de paix global en 2005. Les autorités de Khartoum et de Djouba ont choisi la coopération pacifique pour permettre le bon déroulement du référendum et l'acceptation de ces résultats. Nous saluons cette volonté commune de surmonter le passé.

Il reste toutefois encore beaucoup à faire d'ici à la fin de la période intérimaire en juillet prochain, comme les intervenants précédents l'ont dit. Il faut d'abord qu'une solution soit trouvée à Abyei. Un accord temporaire a permis de faire cesser les violences entre les parties. Une solution durable doit être trouvée afin de fixer une fois pour toutes le statut de la province et les modalités de cohabitation entre les populations qui s'y trouvent. Comme elles s'y sont engagées le 27 janvier, au niveau présidentiel, nous demandons aux deux parties de trouver une solution avant mars.

Par ailleurs, les questions postréférendaires encore en suspens doivent également être résolues. L'avenir de la relation entre le Nord et le Sud dépend d'une lecture commune des tracés de la frontière, des questions de sécurité, de citoyenneté et de partage des richesses. Comme l'ont montré les combats de la semaine dernière dans le Haut Nil, une solution devra être trouvée pour les forces sudistes de l'armée soudanaise qui s'y trouvent, tout comme pour celles nordistes de l'Armée populaire de libération du Soudan stationnées dans le Nil Bleu et le Kordofan. Nous encourageons la poursuite de la médiation du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine présidé par M. Mbeki sur ces sujets et invitons les parties à ne ménager aucun effort et à faire les concessions nécessaires pour permettre la mise en place d'une paix durable.

L'ONU va, pour sa part, commencer un travail important d'adaptation de sa présence et de son action avec la partition du Soudan en deux pays distincts. Une nouvelle mission devra être établie au Sud-Soudan afin d'y assurer la consolidation de la paix. Son mandat devra prendre en compte le rôle déterminant que sera appelée à jouer l'équipe des Nations Unies établie à Djouba, en liaison avec les donateurs bilatéraux.

Au Nord du Soudan, le maintien d'une cellule de l'actuelle MINUS serait précieux afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre des questions postréférendaires, mais aussi pour accompagner les dernières étapes de l'Accord de paix global, c'est à dire l'aboutissement des consultations populaires dans les États du Nil Bleu, où elles ont débuté, mais aussi du Kordofan méridional, où elles restent encore à organiser. Elle permettrait d'accompagner les deux nouveaux voisins dans les premiers temps de l'établissement de leurs relations bilatérales. Nous nous tenons à la disposition du Secrétariat pour contribuer à la réflexion en cours sur la reconfiguration de la présence des Nations Unies au Nord et au Sud.

Si nous nous réjouissons du bon déroulement du référendum, nous ne pouvons pas ignorer la dégradation actuelle de la situation au Darfour. Le nombre des personnes déplacées s'est accru. L'accès de l'aide humanitaire n'est pas toujours possible. La question se pose donc de savoir si certains n'ont pas choisi l'option militaire. Nous savons que celle-ci est impossible. Les Forces armées soudanaises et les groupes rebelles doivent parvenir sans délai à un cessez-le-feu, puis à un accord de paix durable.

Les développements observés ces dernières semaines dans le cadre des négociations de Doha sont encourageants. Il faut désormais que l'Armée de libération du Soudan, dirigée par Abdul Wahid al-Nour, rejoigne sans tarder et sans préconditions les pourparlers, comme l'ont fait le Mouvement pour la

libération et la justice et le Mouvement pour la justice et l'égalité.

Nous soutenons par ailleurs les efforts entrepris par l'Union africaine en faveur de la paix au Darfour. Comme le souligne la récente déclaration solennelle des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine sur le Soudan, un processus politique au Darfour pourra venir compléter les efforts de Doha, une fois que ceux-ci auront créé l'environnement qui permette la tenue de ces discussions.

Nous continuons par ailleurs d'apporter notre soutien à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour et condamnons avec fermeté les entraves dont elle fait l'objet. Cette mission doit redoubler d'efforts pour protéger les civils, comme l'exige son mandat. Des progrès doivent encore être réalisés.

Je souhaiterais conclure en rappelant qu'il ne peut y avoir de paix sans justice au Darfour.

Mme Ogwu (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je tiens moi aussi à remercier S. E. le Président Mkapa, le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haile Menkerios, et l'Ambassadeur Mahmoud Kane pour leurs déclarations instructives et encourageantes d'aujourd'hui. Leur précieuse contribution, tout au long de ce processus historique, a sans aucun doute concouru à ce que le référendum au Sud-Soudan soit mené à bonne fin. Je voudrais également saluer la présence des représentants des Gouvernements du Soudan et du Sud-Soudan et les remercier de participer à cette séance.

Au nom de mon gouvernement, je me félicite des résultats définitifs du référendum au Sud-Soudan, qui traduisent la volonté réelle et légitime du peuple sud-soudanais, exprimée dans le cadre d'un processus libre, régulier et transparent.

À cet égard, nous tenons à féliciter le Président Omar al-Bashir et le Premier Vice-Président Salva Kiir d'avoir mené à bien ce processus difficile. Leurs messages d'appui mutuel et leur acceptation sans délai des résultats du référendum, réaffirmés ici aujourd'hui par leurs représentants, témoignent de leur courage exemplaire, de leurs qualités de leader, de leur bonne volonté et de leur attachement au processus de paix. Nous devons également rendre hommage au peuple soudanais et à la Mission des Nations Unies au Soudan.

L'annonce des résultats du référendum et leur acceptation par toutes les parties au Soudan ouvrent la voie à l'émergence d'un nouvel État, grâce à un processus pacifique, et nous nous réjouissons à la perspective d'accueillir, en juillet, le Sud-Soudan au sein de l'ONU et de l'Union africaine. Nous espérons que les parties au Soudan mettront à profit la dynamique actuelle pour poursuivre des négociations de bonne foi sur les questions postréférendaires et celles relatives à l'Accord de paix encore en suspens. De notre point de vue, les deux parties, inspirées par le succès du référendum, peuvent, si elles travaillent d'arrache-pied, mener à bien d'ici au mois de juillet les principales tâches restantes au titre de l'Accord de paix global.

Nous partageons les préoccupations exprimées aujourd'hui par plusieurs États Membres au sujet du statut de l'Abyei. Nous estimons qu'il est nécessaire de parvenir à des compromis réalistes sur les questions de l'Abyei, de la frontière Nord-Sud, des consultations populaires dans les États du Nil Bleu et du Kordofan méridional, et des arrangements en matière de sécurité entre le Nord et le Sud. Il est indéniable que le règlement de ces questions conduira à terme à la mise en place d'un partenariat stable entre le Nord et le Sud-Soudan.

Sans aucun doute, le Sud-Soudan va devoir relever des défis formidables sur le chemin le conduisant à la mise en place d'un gouvernement stable et efficace. De fait, les défis de l'édification de l'État seront exacerbés par les attentes redoublées suscitées par l'indépendance et l'accession au rang d'État. Mais, en vérité, la transformation économique, politique et sociale est toujours ardue. Les dirigeants sud-soudanais doivent donc rester focalisés sur la mise en place d'un processus politique transparent et ouvert qui rassemble tous les segments, garantisse les libertés et protège tous les membres de la société, en particulier les femmes et les enfants.

Nous nous félicitons à cet égard que le Premier Vice-Président Salva Kiir ait mis en place un groupe constitutionnel chargé d'évaluer les institutions juridiques du Sud. Le Nigéria sait que les dirigeants sud-soudanais ne peuvent seuls surmonter les gigantesques défis qui attendent leur pays. Aujourd'hui plus que jamais, le Conseil de sécurité et la communauté internationale doivent manifester leur solidarité avec le Sud-Soudan. De fait, notre solidarité se mesurera à l'aune du volume et de la qualité de l'aide que nous apporterons au Gouvernement et au peuple sud-soudanais.

Le débat de ce vendredi au Conseil de sécurité sur l'interdépendance entre sécurité et développement sera une occasion pour le Conseil de clarifier son rôle à

cet égard. Il importe que le Conseil reste uni, déterminé et engagé comme il l'a été par le passé. Nous prions instamment l'Union africaine, l'Union européenne, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, les pays voisins et les autres partenaires bilatéraux d'unir leurs efforts pour venir en aide au Sud-Soudan.

S'agissant du Darfour, nous nous félicitons des vastes consultations entreprises par le Médiateur en chef conjoint, Djibril Bassolé, au Soudan et dans la région. Nous nous félicitons aussi des importantes avancées dans les pourparlers de Doha, et nous saluons le Médiateur en chef conjoint pour sa persévérance et le Gouvernement qatarien pour son appui indéfectible. Une fois de plus, nous exhortons le Mouvement pour la justice et l'égalité, le Mouvement de libération du Soudan dirigé par Abdul Wahid et le Gouvernement soudanais à saisir cette occasion pour participer pleinement aux pourparlers de Doha sans conditions préalables. Le Nigéria est profondément convaincu qu'un processus politique interne est indispensable pour que les relations intercommunautaires au Darfour reposent sur la participation de tous et sur le consensus. Nous nous félicitons donc de la perspective d'un processus politique ouvert et crédible basé au Darfour pour appuyer et renforcer les pourparlers de Doha.

Nous voudrions saisir cette occasion pour exprimer une fois de plus notre appui sans réserve au travail qu'effectue l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) sous la direction de M. Ibrahim Gambari. C'est le lieu de noter que la MINUAD opère dans un environnement difficile au Darfour.

Le Nigéria saisit également cette occasion pour réaffirmer son attachement au processus de paix au Soudan. Nous pensons qu'un appui collectif de la part de la communauté internationale sera crucial au moment où les populations du Soudan, que ce soit au Nord ou au Sud, opèrent les ajustements nécessaires et forgent leur destin.

M. Li Baodong (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haile Menkerios, le Président Mkapa et l'Ambassadeur Mahmoud Kane, qui s'est exprimé au nom du Président Mbeki, de leurs exposés respectifs. Nous saluons la présence des représentants du Nord et du Sud-Soudan à la présente séance.

Grâce aux efforts conjoints du Nord et du Sud-Soudan, le référendum au Sud-Soudan a pu se dérouler sans heurts et les résultats définitifs ont pu être proclamés il y a deux jours. La Chine respecte la volonté et le choix des Soudanais, et elle apprécie à leur juste valeur les efforts inlassables déployés par le Nord et le Sud-Soudan pour promouvoir le processus de paix. Le référendum est une étape cruciale dans la mise en œuvre de l'Accord de paix global, mais la tâche ne s'arrête pas là.

Le Conseil de sécurité doit être très attentif à la nouvelle situation, aux nouveaux défis et aux nouvelles charges qui découlent de l'issue du référendum. Il va aussi devoir formuler rapidement des stratégies adaptées. Nous espérons par ailleurs que le Nord et le Sud-Soudan continuerons de s'employer, dans un esprit de compréhension mutuelle et de compromis, à trouver des solutions aux questions en suspens par le dialogue et la concertation, et à mettre intégralement en œuvre l'Accord de paix global pour garantir le maintien de la paix et de la stabilité au Soudan et dans la région.

La Chine sait gré à la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) et au Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan de l'aide et de l'assistance apportées pour permettre le bon déroulement du référendum. Nous nous félicitons qu'ils continuent d'aider le Nord et le Sud-Soudan à mettre intégralement en œuvre l'Accord de paix global. Le mandat de la MINUS expire à la fin du mois d'avril. Le Conseil de sécurité devra alors décider de l'avenir de la Mission. À cet égard, la Chine estime qu'il faudra pleinement tenir compte des points de vue des parties.

L'Union africaine est un partenaire stratégique primordial pour l'ONU dans le règlement de la question du Soudan. L'Union africaine et son Groupe de mise en œuvre de haut niveau sur le Soudan, présidé par M. Mbeki, a joué un rôle important s'agissant de favoriser le bon déroulement du référendum au Sud-Soudan. La Chine accueille avec satisfaction la déclaration sur le Soudan adoptée au récent Sommet de l'Union Africaine.

Pour parvenir à une paix durable au Soudan, il faut impérativement qu'un accord de paix global soit conclu le plus tôt possible au Darfour. La Chine a toujours suivi de très près et appuyé les pourparlers de Doha, dont nous saluons les récentes avancées. Nous exhortons toutes les parties au Darfour qui n'ont pas encore rejoint les pourparlers de Doha à le faire immédiatement et sans conditions préalables. La Chine soutient l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour et appuie la contribution positive

qu'elle apporte, en vertu de la résolution 1935 (2010), à la promotion du processus politique au Darfour.

M. Wittig (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je serai bref. Étant donné que la plupart des points que je voulais aborder l'ont déjà été, je vais axer ma déclaration sur quelques éléments.

L'Allemagne se félicite chaleureusement du déroulement pacifique du référendum et s'associe aux autres pays pour féliciter les parties à l'Accord de paix global et, surtout, la population de l'ensemble du Soudan. Le comportement responsable du Gouvernement de Khartoum ces dernières semaines est encourageant. Une fois encore, nous exprimons notre reconnaissance à la Commission pour le référendum au Sud-Soudan et à son bureau. Nous remercions la Mission des Nations Unies au Soudan et le Représentant spécial Menkerios pour leur contribution déterminante, ainsi que le Groupe dirigé par le Président Mkapa.

Maintenant que les résultats officiels ont été proclamés, toutes les parties au Soudan et la communauté internationale doivent penser à l'avenir et se consacrer à la consolidation de la paix, à l'établissement de bonnes relations et à la coexistence entre le Nord et le Sud-Soudan, et à la mise en place des capacités d'un État entièrement nouveau. Dans cet effort considérable, toutes les parties doivent continuer de coopérer en toute bonne foi.

La création prochaine d'un État indépendant au Sud-Soudan va redessiner le paysage politique et économique de l'Afrique. Dans le même temps, c'est l'occasion de développer des relations pacifiques de bon voisinage. De nombreux problèmes graves subsistent. En particulier, une solution durable à la question de l'Abyei est nécessaire. Nous engageons instamment les parties à l'Accord de paix global à mener à bien les processus de consultation populaire dans le Kordofan méridional et dans le Nil Bleu, et de parvenir à un accord sur l'Abyei. Les autres questions postréférendaires – comme la citoyenneté, les droits des Soudanais du Nord qui vivent dans le Sud et ceux des Soudanais du Sud qui habitent le Nord, le partage des richesses, la délimitation de la frontière et les dispositions en matière de sécurité – doivent être réglées sans délai.

Les décisions du Conseil ont été cruciales pour le déroulement pacifique du processus référendaire. Mais le Conseil de sécurité devra continuer d'assumer ses responsabilités et d'accorder son appui à l'édification des institutions dans le tout prochain nouvel État indépendant du Sud-Soudan. L'Allemagne est disposée à y contribuer.

Enfin, nous ne devons pas détourner notre attention de la situation au Darfour. Nous sommes fort préoccupés par la violence constante qui règne dans la région et par le déplacement de milliers de personnes. Nous exhortons le Gouvernement soudanais et tous les groupes au Darfour à pourvoir à la sécurité et à la sûreté de la population civile et à assurer un accès sans entrave à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour et à l'aide humanitaire.

Nous sommes ravis d'entendre qu'un nouvel élan sera bientôt imprimé aux pourparlers de paix à Doha. Nous continuons d'engager toutes les parties aux pourparlers de paix à conclure un accord de cessez-le-feu général ainsi que des accords sur toutes les autres questions en suspens. Le peuple du Darfour mérite la paix, et il la mérite tout de suite.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais à présent faire une déclaration en ma qualité de représentante du Brésil.

C'est un grand honneur pour moi que de présider cette séance historique. La dernière fois que le Brésil a assumé la présidence du Conseil, il y a près de six ans, l'Accord de paix global venait tout juste d'être signé. Depuis lors, les parties à l'Accord et le peuple soudanais ont parcouru un long chemin vers la transformation démocratique du Soudan.

Le Brésil félicite chaleureusement tous les Soudanais pour le déroulement pacifique et transparent du référendum. Nous rendons également hommage à tous les dirigeants soudanais pour la sagesse politique dont ils ont fait montre et pour leur détermination à poursuivre le dialogue et à parvenir à une entente mutuelle. Nous félicitons les parties à l'Accord d'avoir accepté les résultats du référendum et de s'être engagées à les respecter.

Le Brésil salue aussi l'excellent travail accompli par la Mission des Nations Unies au Soudan, sous l'égide du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haile Menkerios. Nous saluons de nouveau la contribution des groupes dirigés par les Présidents Mkapa et Mbeki.

Tout historique que soit cet événement, la tenue du référendum au Sud-Soudan n'est qu'une étape de plus vers la paix, la stabilité et le développement au Soudan. Nous exhortons les parties à l'Accord de paix

global à continuer de traiter les questions restantes et les dispositions postréférendaires dans le même esprit de coopération qui a prévalu pendant le référendum.

Il importe que soient menés à bien les processus de consultation populaire dans les États du Nil Bleu et du Kordofan méridional, et qu'une solution soit trouvée concernant le statut de l'Abyei.

L'ONU doit continuer de fournir de l'aide, en tant que de besoin, afin de garantir une transition sans heurts pendant la période postréférendaire. Les options s'agissant d'une présence future des Nations Unies au Soudan doivent prendre en compte l'interdépendance qui existe entre la sécurité et le développement, qui se manifeste de manière si évidente dans les conflits soudanais. L'édification des institutions et un fort appui au développement seront nécessaires au Sud-Soudan. La Commission de consolidation de la paix peut jouer un rôle important à cet égard.

Le moment est également venu d'instaurer la paix attendue de longue date au Darfour. Le processus de paix de Doha doit s'achever bientôt. Les conditions doivent être remplies pour le lancement du processus politique du Darfour. Nous nous réjouissons de l'intention annoncée du Mouvement pour la libération et la justice et du Mouvement pour la justice et l'égalité de participer aux négociations de paix de Doha. Le Brésil déplore néanmoins les récentes vagues d'hostilité et la poursuite des attaques prenant pour cible l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour et des organismes humanitaires.

Sur le plan bilatéral, le Brésil attend avec intérêt le renforcement de ses liens avec le Nord et le Sud-Soudan. Nos échanges commerciaux bilatéraux se sont accrus ces dernières années. De nouveaux partenariats se sont forgés dans les domaines de l'agriculture et des biocarburants. Les initiatives de coopération produisent des résultats. Grâce à la paix et à la stabilité au Soudan, ces initiatives prospèreront très certainement et seront suivies par beaucoup d'autres.

Nous espérons que ce moment historique marque pour tous les Soudanais le début d'un avenir qui verra se concrétiser leurs aspirations à la stabilité, à la paix et au développement.

Je reprends à présent mes fonctions de présidente du Conseil.

Comme convenu par les membres du Conseil, je vais maintenant suspendre la séance, pour la reprendre sous peu.

La séance, suspendue à 12 h 45, est reprise à 14 heures.

La Présidente (*parle en anglais*) : J'ai été autorisée à faire, au nom du Conseil, la déclaration suivante :

« Le Conseil de sécurité se félicite de l'annonce par la Commission du référendum du Sud-Soudan, le 7 février, des résultats définitifs du référendum d'autodétermination du peuple du Sud-Soudan, dont il ressort que 98,83 % des votants ont choisi l'indépendance. Le Conseil demande à la communauté internationale de soutenir sans réserve le peuple soudanais tout entier pour l'aider à bâtir un avenir pacifique et prospère.

Le Conseil adresse ses félicitations aux parties à l'Accord de paix global et au peuple soudanais, dont l'attitude a rendu possible le bon déroulement du référendum, dans des conditions pacifiques, et rend hommage à la Mission des Nations Unies au Soudan pour sa contribution à cette consultation.

Le Conseil accueille avec une vive satisfaction les déclarations faites le 7 février par le Président Omar al-Bashir et le Vice-Président Salva Kiir, dans lesquelles ils ont signifié leur acceptation des résultats définitifs du référendum. Il demande à tous les États Membres de respecter l'issue du référendum et se réjouit à la perspective d'accueillir après le 9 juillet le Sud-Soudan parmi les membres de la communauté internationale.

Le Conseil apprécie le travail accompli, sous la direction du Président Benjamin Mkapa, par le Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan. Il salue la détermination avec laquelle les parties à l'Accord de paix global ont travaillé à la mise en œuvre de celui-ci, détermination dont témoigne le soutien qu'ils ont apporté au déroulement en temps voulu d'un référendum crédible. Il souligne que l'application intégrale et en temps voulu de l'Accord de paix global est une condition essentielle de la paix et de la stabilité au Soudan et dans la région et de la coopération future entre le Nord du Soudan, le Sud-Soudan et la communauté internationale.

Le Conseil a conscience que le processus prévu par l'Accord de paix global constitue un cas exceptionnel et ne suffit pas à établir un précédent.

Le Conseil réaffirme son soutien à l'action menée par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine et par le Président Thabo Mbeki, qui en dirige les travaux; il note les engagements pris par les parties à l'Accord de paix global lors de la rencontre organisée le 27 janvier par la présidence et encourage celles-ci à poursuivre assidûment leurs efforts en vue de la conclusion rapide d'un accord. Il engage instamment les parties à s'entendre rapidement au sujet d'Abyei et des autres questions cruciales, notamment la démarcation de la frontière, les dispositions en matière de sécurité, les questions de nationalité, les dettes et les actifs, les questions monétaires, le partage du patrimoine et la gestion des ressources naturelles. Il se félicite du lancement d'un processus de consultation populaire dans l'État du Nil Bleu et souligne qu'il importe que des processus de consultation populaire largement ouverts et crédibles se déroulent sans tarder dans les États du Nil Bleu et du Kordofan méridional, comme le prévoit l'Accord de paix global.

Le Conseil déplore vivement les incidents meurtriers qui ont eu lieu du 3 au 5 février dans l'État du Haut-Nil. Le Conseil souligne que les parties à l'Accord de paix global doivent prévenir de nouveaux incidents et promouvoir le calme, notamment en donnant rapidement aux gens de toutes nationalités qui vivent au Soudan, dont les Soudanais du Sud qui vivent dans le Nord et les Soudanais du Nord qui habitent le Sud, l'assurance durable que leurs droits, leur sécurité et leurs biens seront respectés. Il demande instamment aux parties à l'Accord de paix global de remplir leurs obligations.

Le Conseil se déclare de nouveau vivement préoccupé par la recrudescence de la violence et l'aggravation de l'insécurité au Darfour, notamment par les violations du cessez-le-feu, les attaques lancées par des groupes rebelles et les bombardements des forces aériennes du Gouvernement soudanais, qui ont récemment réduit environ 43 000 civils au sort de déplacés, ainsi que par l'enlèvement, le 13 janvier, de trois membres du Service d'aide humanitaire aéroportée des Nations Unies. Il redit l'importance qu'il attache à ce que cesse l'impunité et à ce que les responsables des crimes commis au Darfour soient traduits en justice. Il réaffirme son soutien à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et demande instamment à toutes les parties de faire en sorte que la MINUAD ait accès pleinement et sans entrave à l'ensemble de la zone de la Mission, et de permettre au personnel des organismes d'aide humanitaire de prêter assistance à toutes les populations qui en ont besoin.

Le Conseil réaffirme son soutien au processus pour la paix au Darfour qui se déroule sous l'impulsion conjointe de l'Union africaine et des Nations Unies avec le concours du Qatar en tant que pays hôte, ainsi qu'à l'action de M. Djibril Bassolé, Médiateur en chef conjoint, et réaffirme également son attachement aux principes qui guident les négociations. Il se félicite de la présence à Doha du Mouvement pour la justice et l'égalité et du Mouvement pour la libération et la justice, et engage vivement les autres mouvements rebelles à se joindre au processus de paix sans plus tarder et sans poser de conditions, et toutes les parties à agir avec la volonté de conclure d'urgence un accord global.

Il demande au Secrétaire général de lui présenter avant la fin de février un rapport sur les questions soulevées par l'éventualité d'un processus de paix basé au Darfour, y compris l'instauration de conditions propices.

Le Conseil réaffirme qu'il importe que les femmes participent davantage aux processus de paix au Soudan.

Il entend continuer de suivre attentivement l'évolution de la situation au Soudan, Darfour compris. »

Cette déclaration sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2011/3.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 14 h 5.